

---

**Séance du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg**  
**Sitzung des Agglomerationsrats der Agglomeration Freiburg**

Date / Datum: Jeudi 23 mai 2019 / Donnerstag, 23. Mai 2019

Lieu / Ort: Begegnungszentrum, Horiastrasse 1, Düringen

**Présidence / Präsidentschaft**

M. Marc **Lüthi**, Président du Conseil / Präsident des Rates, Belfaux

M. Félicien **Frossard**, Secrétaire général / Generalsekretär

**Préposée au Procès-verbal / Protokollführerin**

Mme Noémie **Nicolas**, Assistante de direction / Direktionsassistentin

**Membres du Conseil d'agglomération / Mitglieder des Agglomerationsrates**

**Présent-e-s / Anwesenden**

**Avry**

M. Marius **Achermann**

**Belfaux**

Mme Jacqueline **Gury Racine** ainsi que MM. Gabriel **Litzistorf**, Marc **Lüthi** et Velko **Stockel**

**Corminboeuf**

MM. Alain **Lunghi**, Dominique **Rhême** et Dario **Viel**

**Düringen / Guin**

Mme Anita **Johner-Tschannen** ainsi que MM. Laurent **Bächler**, Adrian **Brügger**, Urs **Hauswirth**, Ernst-Peter **Walther** et Moritz **Werro**

**Fribourg / Freiburg**

Mmes Liliane **Galley**, Immaculée **Mosoba**, Eleonora **Schneuwly-Aschwanden**, Cécile **Thiémard** et Marie **Zbinden** ainsi que MM. Christoph **Allenspach**, Bernhard **Altermatt**, Gérald **Collaud**, Stéphane **Cudré-Mauroux**, Pierre-Alain **Perritaz**, Georges **Rhally** et Lionel **Walter**

**Givisiez**

MM. Gilles **de Reyff** et Hervé **Schuwey**

**Granges-Paccot**

Mme Marjorie **Jaquet** ainsi que MM. Jean-Louis **Barras**, Yves **Litandi** et Alexis **Overney**

**Marly**

MM. Jean-Marc **Boéchat**, Bernard **Clerc**, Jean-Luc **Humbert**, Christophe **Maillard** et Jean-Pierre **Oertig**

**Matran**

MM. Jean-Luc **Dumoulin** et Nicolas **Rérat**

**Villars-sur-Glâne**

MM. Marc'Aurelio **Andina**, Pierre-Emmanuel **Carrel**, Jacques **Dietrich**, François **Grangier**, Dimitri **Küttel**, Claude **Monney** et Loris **Schnarrenberger**

**Excusé-e-s / Entschuldigungen**

Mmes Béatrice **Acklin Zimmermann** (Fribourg), Fabienne **Menétrey** (Fribourg) et Géraldine **von der Weid** (Avry) ainsi que MM. Charles **de Reyff** (Fribourg), Vladimir **Colella** (Givisiez), Sébastien **Dorthe** (Matran), Oliver **Collaud** (Fribourg), Christophe **Giller** (Fribourg), Jérôme **Hayoz** (Fribourg), Michel **Moret** (Avry) et Eric **Romanens** (Marly)

**Membres du Comité d'agglomération / Mitglieder des Agglomerationsvorstandes**

**Présent-e-s / Anwesenden**

Mmes Andrea **Burgener Woeffray** (Fribourg), Éliane **Dévaud-Sciboz** (Avry), Anne-Elisabeth **Nobs** (Corminboeuf) et Rose-Marie **Probst** (Belfaux) et ainsi que MM. Simon **Gabaglio** (Matran), Jean-Pierre **Helbling** (Marly), , Pierre-Olivier **Nobs** (Fribourg), Kuno **Philipona** (Düringen) et René **Schneuwly** (Granges-Paccot)

**Excusé-e-s / Entschuldigungen**

Mme Suzanne **Schwegler** (Givisiez) ainsi que MM. Bruno **Marmier** (Villars-sur-Glâne) et Thierry **Steiert** (Fribourg)

## Ordre du jour / Tagesordnung

1. **Ouverture de la séance et salutations / Eröffnung der Sitzung und Begrüssung**
2. **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'agglomération du 28 février 2019 / Genehmigung des Protokolls der Sitzung des Agglomerationsrates vom 28. Februar 2019**
3. **Communications / Mitteilungen**
  - 3.1 Communications du Président du Conseil d'agglomération / Mitteilungen des Präsidenten des Agglomerationsrates
  - 3.2 Communications du Président du Comité d'agglomération / Mitteilungen des Präsidenten des Agglomerationsvorstandes
4. **Elections au Bureau du Conseil d'agglomération / Wahlen in das Büro des Agglomerationsrates**
  - 4.1 Président-e / Präsident-in
  - 4.2 Vice-Président-e / Vizepräsident-in
  - 4.3 Election éventuelle d'un scrutateur ou d'une scrutatrice / Eventuell Wahl einer Stimmenzählerin oder eines Stimmenzählers
5. **Election complémentaire à la Commission culturelle de l'Agglomération de Fribourg / Ergänzungswahl in die Kulturkommission der Agglomeration Freiburg**
  - 5.1 Présentation du message n° 28 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 28 des Vorstandes
  - 5.2 Election / Wahl
6. **Rapport d'activités 2018 / Tätigkeitsbericht 2018**
  - 6.1 Présentation du Comité / Präsentation des Vorstandes
  - 6.2 Discussion générale / Allgemeine Diskussion
  - 6.3 Approbation / Genehmigung
7. **Approbation des comptes 2018 de l'Agglomération de Fribourg / Genehmigung der Rechnung 2018 der Agglomeration Freiburg**
  - 7.1 Présentation du message n° 29 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 29 des Vorstandes
  - 7.2 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission
  - 7.3 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt
  - 7.4 Discussion générale / Allgemeine Diskussion
  - 7.5 Examen de détail / Detailprüfung
  - 7.6 Examen et adoption des arrêtés / Prüfung und Annahme der Beschlüsse
8. **Libération du crédit d'étude pour le développement de l'offre de transport public dans les secteurs présentant un potentiel de demande limité / Freigabe eines Studiendarlehens für den Ausbau des ÖV-Angebots in Sektoren mit einem beschränkten Nachfragepotenzial**
  - 8.1 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission
  - 8.2 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt
  - 8.3 Présentation du message n° 30 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 30 des Vorstandes
  - 8.4 Examen du message / Prüfung der Botschaft
  - 8.5 Examen et adoption de l'arrêté / Prüfung und Annahme des Beschlusses
9. **Libération du crédit d'étude pour l'élaboration d'un premier concept en matière de logistique urbaine / Freigabe eines Studiendarlehens für die Ausarbeitung eines ersten städtischen Logistikkonzepts**
  - 9.1 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission
  - 9.2 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt
  - 9.3 Présentation du message n° 31 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 31 des Vorstandes
  - 9.4 Examen du Message / Prüfung der Botschaft
  - 9.5 Examen et adoption de l'arrêté / Prüfung und Annahme des Beschlusses
10. **Réponses du Comité à la question relative à la publicité sur les bus dans l'agglomération fribourgeoise / Antwort des Vorstandes auf die Anfrage betreffend die Werbung auf den Bussen der Freiburger Agglomeration (Quest\_Leg\_2016-2021\_2018\_017)**
  - 10.1 Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes
  - 10.2 Avis de l'auteur / Meinung des Autors

- 11. Transmission des interventions parlementaires / Überweisung parlamentarischer Vorstösse**
- 11.1 Postulat concernant un partenariat avec une société proposant un système de traçage par GPS pour les vélos / Postulat betreffend eine Partnerschaft mit einem Unternehmen, das ein GPS-Ortungssystem für Fahrräder anbietet (Post\_Leg\_2016-2021\_2018\_014)**
- a Position de l'auteur / Standpunkt des Autors
  - b Position du Bureau / Standpunkt des Büros
  - c Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes
  - d Vote de transmission / Überweisungsabstimmung
- 11.2 Motion concernant le respect de l'esprit des PA2 et PA3 / Motion betreffend die Einhaltung des Sinnes des AP2 und AP3 (Mot\_Leg\_2016-2021\_2019\_018)**
- a Position de l'auteur / Standpunkt des Autors
  - b Position du Bureau / Standpunkt des Büros
  - c Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes
  - d Vote de transmission / Überweisungsabstimmung
- 11.3 Postulat concernant le développement d'un service de livraison à domicile dans l'agglomération fribourgeoise / Postulat betreffend die Einführung eines Hauslieferdienstes in der Freiburger Agglomeration (Post\_Leg\_2016-2021\_2018\_015)**
- a Position de l'auteur / Standpunkt des Autors
  - b Position du Bureau / Standpunkt des Büros
  - c Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes
  - d Vote de transmission / Überweisungsabstimmung

**12. Divers / Verschiedenes**

**Glossaire / Glossar:**

*Toutes les abréviations sont en italique dans le document / Alle Abkürzungen in diesem Dokument sind in Schrägschrift dargestellt.*

<b>Abréviation</b>	<b>Définition</b>	<b>Abkürzung</b>	<b>Definition</b>
<b>Agglomération</b>	Agglomération de Fribourg (institution) en tant qu'organe politique (législatif et exécutif) doté d'un bureau administratif et technique	<b>Agglomeration</b>	Agglomeration Freiburg (Institution) als politisches Organ (Legislative und Exekutive) mit einer Verwaltungs- und einer Fachstelle
<b>agglomération fribourgeoise</b>	agglomération fribourgeoise (territoire)	<b>Freiburger Agglomeration</b>	Freiburger Agglomeration (Gebiet)
<b>Bureau du Conseil</b>	Bureau du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg	<b>Ratsbüro</b>	Büro des Agglomerationsrates der Agglomeration Freiburg
<b>CAME</b>	Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement de l'Agglomération de Fribourg	<b>KRMU</b>	Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt der Agglomeration Freiburg
<b>canton</b>	canton de Fribourg (territoire)	<b>Kanton</b>	Kanton Freiburg (Gebiet)
<b>CCult</b>	Commission culturelle de l'Agglomération de Fribourg	<b>KKult</b>	Kulturkommission der Agglomeration Freiburg
<b>CF</b>	Commission financière de l'Agglomération de Fribourg	<b>FK</b>	Finanzkommission der Agglomeration Freiburg
<b>CFF</b>	Chemins de fer fédéraux	<b>SBB</b>	Schweizerische Bundesbahnen
<b>Comité</b>	Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg	<b>Vorstand</b>	Agglomerationsvorstand der Agglomeration Freiburg
<b>communes membres</b>	communes membres de l'Agglomération de Fribourg	<b>Mitgliedgemeinden</b>	Mitgliedgemeinden der Agglomeration Freiburg
<b>Confédération</b>	Confédération suisse	<b>Bund</b>	Schweizerische Eidgenossenschaft
<b>Conseil</b>	Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg	<b>Rat</b>	Agglomerationsrat der Agglomeration Freiburg
<b>Conseil d'Etat</b>	Conseil d'Etat du canton de Fribourg	<b>Staatsrat</b>	Staatsrat des Kantons Freiburg
<b>DAEM</b>	Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité de l'Agglomération de Fribourg	<b>ARUM</b>	Aufgabenbereich der Raumplanung, der Umwelt und der Mobilité der Agglomeration Freiburg
<b>DF&amp;RH</b>	Dicastère des finances et des ressources humaines de l'Agglomération de Fribourg	<b>AF&amp;P</b>	Aufgabenbereich der Finanzen und des Personal der Agglomeration Freiburg
<b>DP</b>	Dicastère des promotions (culture, économie et tourisme) de l'Agglomération de Fribourg	<b>AF</b>	Aufgabenbereich der Förderungen (Kultur, Wirtschaft und Tourismus) der Agglomeration Freiburg
<b>Etat de Fribourg</b>	Etat de Fribourg (organe politique)	<b>Staat Freiburg</b>	Staat Freiburg (politisches Organ)

<b>Abréviation</b>	<b>Définition</b>	<b>Abkürzung</b>	<b>Definition</b>
<b>ETHZ</b>	École polytechnique fédérale de Zurich	<b>ETHZ</b>	Eidgenössische Technische Hochschule Zürich
<b>Funiculaire</b>	le Funiculaire de Fribourg	<b>Standseilbahn</b>	Standseilbahn Freiburg
<b>La Cantonale</b>	La Cantonale - Foire de Fribourg	<b>La Cantonale</b>	Freiburger Messe - La Cantonale
<b>MD</b>	mobilité douce	<b>LV</b>	Langsamverkehr
<b>normes VSS</b>	normes en matière de route et de transport VSS = Association suisse des professionnels de la route et des transports	<b>VSS-Normen</b>	Normen im Strassen- und Verkehrswesen VSS = Schweizerischer Verband der Strassen- und Verkehrsfachleute
<b>P+R</b>	parkings d'échange pour véhicules, promus par l'Agglomération de Fribourg, bénéficiant d'un tarif préférentiel à condition de poursuivre un trajet en transport public	<b>P+R</b>	Fahrzeugparkplätze mit ermässigten Tarifen, die durch die Agglomeration Freiburg unter der Bedingung gefördert werden, dass die Weiterfahrt mit einem öffentlichen Verkehrsmittel fortgesetzt wird
<b>PA2</b>	Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération de Fribourg	<b>AP2</b>	Agglomerationsprogramm der zweiten Generation der Agglomeration Freiburg
<b>PA3</b>	Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg	<b>AP3</b>	Agglomerationsprogramm der dritten Generation der Agglomeration Freiburg
<b>PA4</b>	Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg	<b>AP4</b>	Agglomerationsprogramm der vierten Generation der Agglomeration Freiburg
<b>PV</b>	procès-verbal	<b>PK</b>	Protokoll
<b>Rapport d'activités</b>	Rapport d'activités du Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg	<b>Tätigkeitsbericht</b>	Tätigkeitsbericht des Agglomerationsvorstandes der Agglomeration Freiburg
<b>Règlement du Conseil</b>	Règlement du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg	<b>Ratsreglement</b>	Reglement des Agglomerationsrats der Agglomeration Freiburg
<b>scrutateurs</b>	membres (scrutateurs et scrutatrices) du Bureau du Conseil de l'Agglomération de Fribourg qui concourent au bon déroulement et au dépouillement du scrutin	<b>Stimmzähler</b>	Mitglieder (Stimmzähler und Stimmzählerinnen) des Ratsbüros der Agglomeration Freiburg, die für den guten Verlauf der Abstimmungen und der Stimmauszählung besorgt sind
<b>Statuts</b>	Statuts de l'Agglomération de Fribourg	<b>Statuten</b>	Statuten der Agglomeration Freiburg
<b>TP</b>	transport public	<b>ÖV</b>	Öffentlicher Verkehr
<b>TPF</b>	Transports publics fribourgeois Holding SA	<b>TPF</b>	Freiburgische Verkehrsbetriebe Holding AG
<b>TransAgglo</b>	TransAgglo, axe de mobilité douce traversant l'agglomération fribourgeoise.	<b>TransAgglo</b>	TransAgglo, Langsamverkehrsachse, die die Freiburger Agglomeration durchquert

## **1. Ouverture de la séance et salutations / Eröffnung der Sitzung und Begrüssung**

**Le Président.** Monsieur le Président du *Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Comité)*, Mesdames et Messieurs les membres du *Comité*, Mesdames et Messieurs les membres du *Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Conseil)*, liebe Kolleginnen und Kollegen, Mesdames et Messieurs les représentant-e-s de la presse, invité-e-s ainsi qu'auditrices et auditeurs. J'ai le grand plaisir d'ouvrir la présente séance du *Conseil* à 19 h 34 dans cette salle du Begegnungszentrum de Düdingen. Ich eröffne diese Sitzung. Je vous salue toutes et tous cordialement. Ich begrüsse Sie alle recht herzlich. Je salue tout particulièrement MM. Gerhard Liechti, Syndic de Tentlingen, Othmar Neuhaus, Syndic de Giffers, Albert Studer, Syndic de St.Ursen, André Schneuwly, Député et Président du Conseil général de Düdingen et Manfred Raemy, Préfet de la Singine. Je passe à présent la parole au Syndic de Düdingen, M. Kuno Philipona.

**Kuno Philipona.** Es ist für die Gemeinde eine grosse Ehre, Sie alle hier im Begegnungszentrum der Pfarrei Düdingen begrüssen zu dürfen. Je vais à présent vous présenter la commune de Düdingen. Sie können zwischendurch auch einige Bilder unserer Gemeinde sehen. Düdingen compte 8'000 habitants et dispose d'une superficie de 31 km<sup>2</sup>. Nos entreprises comptent environ 4'000 places de travail et sont actives dans tous les domaines. Mit rund 40 Vollzeitstellen und knapp 100 Teilzeitangestellten ist die Gemeinde selbst ein attraktiver Arbeitgeber, bietet einen guten öffentlichen Dienst und pflegt die Infrastrukturen für unsere Bürgerinnen und Bürger. La conduite politique est assurée par un Conseil général de 50 membres et un Conseil communal de 9 membres. L'agriculture est encore fortement ancrée dans notre commune avec 80 exploitations sur 2'000 hectares de terrain cultivable. Die Gemeinde Düdingen ist Mitglied der Region Sense und, wie sie alle wissen, gleichzeitig seit zehn Jahren die einzige deutschsprachige Gemeinde in der *Agglomération Freiburg*. Les projets, nous préoccupant actuellement, sont notamment la route Birch-Luggiwil, première étape de la route de contournement, qui reliera la sortie d'autoroute avec la route cantonale direction Morat en traversant la zone d'activité d'importance cantonale de Birch. La passerelle le long du viaduc CFF „Toggeliloch“, première étape de la *TransAgglo* sur le territoire de la commune de Düdingen, est en construction. Die Erschliessung der Grandfey-Brücke wird zusammen mit der Gemeinde Granges-Paccot momentan vorangetrieben. Wir hoffen dieses Teilstück der *TransAgglo* auch noch in dieser Legislatur fertig planen zu können. Mit den neuen Quartieren Düdingen Plus, Briegli Park und weiteren Projekten im Zentrum, entstehen in Düdingen im Moment 500 bis 600 neue Wohnungen und sorgen für ein grosses Wachstum. Une patinoire, un stade de foot, un stade d'athlétisme, une piscine, plusieurs salles de gym et la salle pour la culture, le Podium, offrent des conditions idéales aux écoles et aux sociétés locales pour pratiquer sport et loisirs. Auch touristisch und landschaftlich kann Düdingen viel bieten: ich denke dabei an die Magdalena Einsiedelei, die Grandfey-Brücke, die vielen schönen Weiler rund um das Siedlungsgebiet, den Campingplatz, den Schiftenensee und an die Hoch- und Flachmoore von nationaler Bedeutung, die man zu Fuss oder mit dem Velo entdecken kann. Liebe Anwesende, wie Sie sehen, ist Düdingen sicher eine attraktive Gemeinde des Sensebezirks und in der *Freiburger Agglomération*, wo man arbeiten kann und wo gute Infrastrukturen ein angenehmes Wohnen ermöglichen. Zum Schluss möchte ich Ihnen nochmals danken, dass Sie Düdingen für die Durchführung der 23. Agglomerationsratssitzung gewählt haben. Nach der Sitzung lädt die Gemeinde Sie alle zu einem kleinen Aperitif im Freiburger-Stübli ein, das sich im Erdgeschoss dieses Gebäudes befindet. Möglicherweise können wir den Aperitif bei diesem schönen Wetter auch draussen einnehmen. Ich wünsche uns eine gute Sitzung (applaudissements).

**Le Président.** Ce soir, vous avez reçu une enveloppe transparente dans laquelle se trouvent votre carton de vote, la liste actuelle des membres du *Conseil*, la version 2019 de la brochure « Soutien aux entreprises de la région » et un cahier intitulé « La Singine entre Tradition et Modernité ». Il s'agit de l'initiative de notre Vice-président du *Conseil*, Bernhard Altermatt, qui siège au comité des deux associations ayant édité cette publication. Nous tenons à remercier « Pro Fribourg » pour la version française et « Kultur Natur Deutschfreiburg » KUND pour la version allemande de ce cahier qui nous est généreusement offert. L'idée est de faire mieux connaître le district auquel appartient notre commune-hôte de ce soir et de jeter ainsi des ponts au-delà des frontières administratives, politiques et linguistiques. Sie haben heute Abend ein Heft in Ihren Unterlagen gefunden: «Der Sensebezirk zwischen Tradition und Moderne». Es handelt sich dabei um eine Initiative unseres Vizepräsidenten, der im *Agglomerationsvorstand der Agglomération Freiburg (nachstehend Vorstand)* und auch im Verein tätig ist, der diese Publikation herausgegeben hat. Wir danken ganz herzlich «Kultur Natur Deutschfreiburg» (KUND) für die deutsche Version und «Pro Fribourg» für die französische Ausgabe, die wir Ihnen verteilen können. Die Idee hinter dem Geschenk ist das Brücken-Bauen zwischen den administrativen, politischen und sprachlichen Grenzen in unserer Region.

Vous pouvez vous connecter au Wi-Fi avec le code affiché à l'entrée.

Lors des votes simples, notamment lors des examens de détail ou lors de l'opposition d'un amendement contre la version du *Comité*, nous évaluerons si la majorité évidente est atteinte, auquel cas nous pourrions

raccourcir la procédure et le temps imparti à ce travail. Par contre, en cas de doute, les *scrutateurs et scrutatrices (ci-après scrutateurs)* compteront effectivement les voix, à ma demande ou à la demande du *Bureau du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Bureau du Conseil)*. Dans cette situation, je vous demanderai de lever très haut vos cartons de vote jusqu'à la fin de leur comptage afin que leur travail soit facilité.

Lors de votre prise de parole, vous devrez vous passer le micro de votre rangée. Vous devez ensuite l'activer et le désactiver en pressant sur le bouton présent sur le micro. Veuillez à annoncer votre nom à haute voix et à vous exprimer au micro, afin que l'enregistrement de cette séance soit optimal. De plus, présentez visiblement votre carton nominatif. Ce sont des aides précieuses pour la rédaction du *procès-verbal (ci-après PV)*. En fin de séance, n'oubliez pas de remettre votre enveloppe transparente, sur la table située à l'entrée de la salle et d'y insérer les textes écrits de vos interventions.

Je vous fais part, à présent, de la liste des excusés ne pouvant pas se joindre à nous :

- parmi les membres du *Conseil* : Mmes Béatrice Acklin Zimmermann (Fribourg), Fabienne Menétrey (Fribourg) et Géraldine von der Weid (Avry) ainsi que MM. Charles de Reyff (Fribourg), Vladimir Colella (Givisiez), Sébastien Dorthe (Matran), Oliver Collaud (Fribourg), Christophe Giller (Fribourg), Jérôme Hayoz (Fribourg), Michel Moret (Avry) et Eric Romanens (Marly)
- parmi les membres du *Comité* : Mme Suzanne Schwegler (Givisiez) ainsi que MM. Bruno Marmier (Villars-sur-Glâne) et Thierry Steiert (Fribourg)
- parmi les invités : MM. Cédric Clément, Directeur de Fribourg Tourisme et Région (FTR) et Didier Castella, Conseiller d'Etat en charge de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF).

Nous sommes actuellement 44 membres du *Conseil*. Zurzeit sind 44 Mitglieder des *Agglomerationsrats der Agglomération Freiburg (nachstehend Rat)* anwesend. Formellement, je dois constater que le quorum est atteint et que nous pouvons siéger valablement. Ich stelle fest, dass das Quorum erreicht ist und die Sitzung rechtmässig stattfinden kann.

La présente séance a été valablement convoquée par pli postal du 3 mai 2019. Les documents de la séance du *Conseil* sont disponibles sur le site internet de *l'Agglomération de Fribourg (ci-après Agglomération)* au plus tard le jour de leur envoi sous la forme d'une actualité. Avez-vous des remarques à exprimer quant à l'ordre du jour ? Gibt es Bemerkungen zur Traktandenliste? Ce n'est pas le cas. Cet ordre du jour est donc accepté.

Le premier point de *l'ordre du jour* est liquidé.

## **2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'agglomération du 28 février 2019 / Genehmigung des Protokolls der Sitzung des Agglomerationsrates vom 28. Februar 2019**

**Le Président.** Avez-vous des remarques concernant le *PV* de la séance du *Conseil* du 28 février 2019 ? Gibt es Bemerkungen? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

### **Vote / Abstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent le *PV* de la séance du *Conseil* du 28 février 2019, sont priés de lever leur carton de vote.

### **Résultat / Ergebnis**

Le *PV* de cette séance est approuvé à la majorité.

J'adresse les remerciements d'usage à sa rédactrice.

Der zweite Punkt der Traktandenliste der gegenwärtigen Sitzung ist somit erledigt.

## **3. Communications / Mitteilungen**

### **3.1 Communications du Président du Conseil d'agglomération / Mitteilungen des Präsidenten des Agglomerationsrates**

**Le Président.** La *Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement de l'Agglomération de Fribourg (ci-après CAME)* exposera oralement ses préavis. Conformément au *Règlement du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Règlement du Conseil)* en vigueur. Pour information, le *Règlement du Conseil* et les *Statuts de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Statuts)* devraient être approuvés d'ici l'été par le *Conseil d'Etat du Canton de Fribourg (ci-après Conseil d'Etat)*. Les prochaines séances du *Conseil* auront lieu les 10 octobre et 19 décembre 2019, cette dernière date étant une date de réserve. Je vous annonce également que les séances du *Conseil* de 2020 auront lieu les 12 mars, 28 mai, 7 et 8 octobre et 17 décembre, date de réserve.

### **3.2 Communications du Président du Comité d'agglomération / Mitteilungen des Präsidenten des Agglomerationsvorstandes**

**René Schneuwly.** Suite à la libération du crédit correspondant, le *Comité* a défini le cahier des charges du futur *Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PA4)* et lancé une procédure ouverte d'appel d'offre. Le délai court jusqu'à demain et le mandat sera attribué avant l'été. Comme convenu avec le district de la Sarine, cette offre porte également sur l'attribution du mandat relatif au plan directeur de ce dernier. Les modalités de collaboration exacte avec les organes de *l'Agglomération* et les communes sur cet important dossier font actuellement l'objet de communications détaillées avec la Commission d'aménagement régional et de mobilité de l'Agglomération de Fribourg (CARM). Nous nous réjouissons d'entamer avec vous cette collaboration qui promet d'être intensive dans les douze mois à venir. Zum ersten Mal wird in der Diagnose des *Agglomerationsprogramms der vierten Generation der Agglomeration Freiburg (nachfolgend AP4)* einen Blick über die Grenzen der institutionellen *Agglomeration Freiburg (nachfolgend Agglomeration)* geworfen, namentlich im Sensebezirk, wo wir uns heute befinden. Dank dieser Zusammenarbeit wird das gesamte Projekt an Qualität gewinnen. Ich möchte mich an dieser Stelle bei den Gemeinden Tfers, Tentlingen, Giffers und St.-Ursen sowie beim Oberamt für die kommende Zusammenarbeit herzlich bedanken. Je profite de l'occasion pour souhaiter une bienvenue particulière aux syndics et représentants de ces quatre communes avec lesquelles nous nous réjouissons évidemment de collaborer à l'avenir.

J'ai des informations à vous communiquer au sujet du personnel de *l'Agglomération*. Comme certains d'entre vous le savent déjà, je dois vous annoncer le départ de M. Yannick Riedo, collaborateur scientifique au sein du *Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité de l'Agglomération de Fribourg (ci-après DAEM)*, présent parmi nous ce soir. Il quitte *l'Agglomération* après avoir effectué un stage et avoir passé deux années d'activités au sein de notre institution. Il a notamment œuvré à la mise en œuvre du *Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PA3)* ainsi qu'au lancement du *PA4*. Il a contribué à définir la méthodologie et a assuré le suivi des études relatives au potentiel de densification, études qui serviront de base à nos futures planifications. Il a également contribué à finaliser plusieurs projets dans le domaine du paysage, notamment les projets modèles et fribourgeois (ou)verts dans le quartier du Schönberg. C'est avec regret que nous voyons Yannick nous quitter, mais aussi avec une pointe de fierté. En effet, il va bientôt rejoindre les CFF en tant que planificateur d'offre pour l'ouest de la Suisse. C'est un poste rare, qui requiert de vastes connaissances en matière d'aménagement et de mobilité. Ces connaissances correspondent parfaitement à sa formation académique et à son expérience au sein de notre administration. De notre côté, nous lui souhaitons plein succès dans ses activités et le remercions très chaleureusement pour le travail qu'il a déployé, ainsi que pour son engagement apprécié au service de *l'Agglomération* (applaudissements).

In der Zwischenzeit wurde ein Verfahren für die Anstellung eines neuen Raumplaners eingeleitet. Zahlreiche Kandidaturen sehr guter Qualität sind eingegangen. Der *Vorstand* hat sich gestern für einen Kandidaten entschieden, der schon über eine gewisse Erfahrung verfügt. Er hat namentlich in einem privaten Büro gearbeitet. Wir freuen uns über diesen neuen Mitarbeiter, der voraussichtlich ab Juli das Team verstärken wird.

Pour terminer, je vous rappelle que le dernier délai pour la participation au Trophées PME 2019 court jusqu'à vendredi. Les dossiers déjà déposés promettent une édition aussi fructueuse que la précédente. Nous nous réjouissons, d'ores et déjà, de vous voir en grand nombre à la remise de prix qui aura lieu le 13 novembre 2019.

**Le Président.** Ce troisième point de l'ordre du jour est liquidé.

### **4. Elections au Bureau du Conseil d'agglomération / Wahlen in das Büro des Agglomerationsrates**

#### **4.1 Président-e / Präsident-in**

**Le Président.** A ce jour, *l'Agglomération* a reçu une seule candidature : celle du Vice-président du *Conseil*, M. Bernhard Altermatt, de la délégation de Fribourg. Comme précisé en début de séance, il est possible d'élire le Président ou la Présidente du *Conseil* de manière tacite si un seul candidat brigue le siège à pourvoir. Une élection à la présidence du *Conseil* au scrutin de liste doit néanmoins être organisée dans la mesure où un cinquième des membres présents le requiert expressément. Wie bereits erwähnt, kann der *Präsident* in stiller Wahl gewählt werden, es sei denn, die Durchführung einer Listenwahl werde von einem Fünftel der Anwesenden verlangt. Y a-t-il d'autres candidatures à la présidence du *Conseil* ? Gibt es weitere Kandidaturen für dieses Amt? Ce n'est pas le cas.

**Georges Rhally.** J'ai le plaisir de vous présenter le candidat de la Ville de Fribourg à la présidence de notre *Conseil* pour l'année politique à venir. Vous l'aurez deviné étant donné que ce n'est pas une surprise : il s'agit de Bernhard Altermatt. Il se réjouit d'accéder à cette fonction après une année passée à la vice-présidence. Bernhard Altermatt est un membre du *Conseil* actif et engagé. Il est également



membre du *Bureau du Conseil*. Bernhard Altermatt est le bras droit de notre actuel Président du *Conseil*, il a su l'épauler lorsqu'il le fallait. Bernhard Altermatt wird sich in der Funktion als Ratspräsident den Aufgaben und der Verantwortung unserer Versammlung mit Erfolg stellen. Wir freuen uns, mit ihm Ihnen einen waschechten zweisprachigen Kandidaten vorschlagen zu können. Er verkörpert den Geist sowohl der sprachlichen als auch der kulturellen Brücken unserer *Agglomération* aufs Beste. Wir danken Ihnen für Ihre Unterstützung. Nous vous remercions d'avance pour le soutien de notre candidat.

**Le Président.** Quelqu'un demande-t-il l'organisation d'un scrutin de liste pour cette élection ? Verlangt jemand die Organisation einer Listenwahl? Ce n'est pas le cas. La discussion est close. Herr Altermatt wird somit in stiller Wahl gewählt. Nous pouvons élire M. Altermatt tacitement, par acclamation (applaudissements). Je félicite M. Altermatt pour son élection et lui souhaite beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction.

**Bernhard Altermatt.** Je vous remercie beaucoup pour votre confiance. J'accepte cette mission avec grand plaisir. Danke schön für Ihr Vertrauen.

#### **4.2 Vice-Président-e / Vizepräsident-in**

**Le Président.** A ce jour, l'*Agglomération* a reçu une seule candidature : celle de M. Urs Hauswirth, de la délégation de Düdingen. Il est possible d'élire le Vice-président ou la Vice-présidente du *Conseil* de manière tacite si un seul candidat brigue le siège à pourvoir. Y a-t-il d'autres candidatures à la vice-présidence du *Conseil* ? Ce n'est pas le cas.

**Anita Johner-Tschannen.** Au nom de la délégation de Düdingen, j'ai le plaisir de vous présenter M. Urs Hauswirth, qui est à mes côtés. Ich freue mich, Ihnen Herrn Urs Hauswirth als Kandidat für das Vizepräsidium des Rates vorzustellen. Er ist verheiratet, Vater von zwei Mädchen und zwei Jungs. In seiner beruflichen Karriere hat er den Fachausweis als Geomatiker, die Technische Berufsmaturität und anschliessend noch ein Certificate of Advanced Studies (CAS) im Bereich der Raumplanung erworben. M. Hauswirth est bilingue, auch wenn er lieber „Schwyzertütsch“ spricht. Il est géomaticien et travaille au *Service du cadastre et de la géomatique de l'Etat de Fribourg (SCG)* dans le domaine de l'aménagement du territoire. Depuis 2011, il est en charge du dicastère de l'aménagement du territoire du Conseil communal de Düdingen. In dieser Funktion leitet er die Revision der Ortsplanung und ist Präsident der Ortsplanungskommission Düdingen. Seit 2008 ist er Mitglied des Rates, Mitglied der *Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt der Agglomération Freiburg (nachfolgend KRMU)*. Weiter ist er auch Mitglied der *Kommission für regionale Raumplanung und Mobilität der Agglomération Freiburg (KrRM)* und das seit Jahren. Er hat bei zahlreichen Workshops im Rahmen des *Agglomerationsprogramms der zweiten Generation der Agglomération Freiburg (nachstehend AP2)* sowie des *Agglomerationsprogramms der dritten Generation der Agglomération Freiburg (nachstehend AP3)* mitgewirkt. Grâce à son expérience approfondie de l'*Agglomération*, je peux vous recommander vivement la candidature à la vice-présidence de M. Urs Hauswirth.

**Le Président.** Quelqu'un demande-t-il l'organisation d'un scrutin de liste pour cette élection ? Verlangt jemand die Organisation einer Listenwahl? Ce n'est pas le cas. La discussion est close. Herr Hauswirth wird somit in stiller Wahl gewählt. Nous pouvons élire M. Hauswirth tacitement, par acclamation (applaudissements). Je félicite M. Hauswirth pour son élection et lui souhaite beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction.

**Urs Hauswirth.** Je vous remercie pour votre confiance. Danke für Ihr Vertrauen.

#### **4.3 Election éventuelle d'un scrutateur ou d'une scrutatrice / Eventuell Wahl einer Stimmzählerin oder eines Stimmzählers**

**Le Président.** Nous aurions eu un point 4.3 si un membre du *Bureau du Conseil* s'était porté candidat, ce qui n'est pas le cas. Ce point 4.3 n'a donc pas lieu d'être. Il est donc liquidé.

**Le Président.** Le quatrième point de l'*ordre du jour* est liquidé.

#### **5.Election complémentaire à la Commission culturelle de l'Agglomération de Fribourg / Ergänzungswahl in die Kulturkommission der Agglomération Freiburg**

##### **5.1 Présentation du message n° 28 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 28 des Vorstandes**

**Pierre-Olivier Nobs.** Ce message propose d'élire un membre de la *Commission culturelle de l'Agglomération de Fribourg (ci-après CCult)*. Comme le *Règlement du Conseil* le précise, le *Conseil* doit élire ce membre pour remplacer feu Emmanuel Schmutz, qui a fait un travail exceptionnel au sein de la *CCult*. Comme l'indique le message n° 28, le *Comité* vous propose la candidature de M. Sam Guillaume.

## **5.2 Election / Wahl**

**Le Président.** Si un seul candidat brigue le siège à pourvoir, il peut être élu de manière tacite. Une élection par scrutin de liste doit néanmoins être organisée dans la mesure où un cinquième des membres présents le requiert expressément. Le candidat choisi par le *Comité* est donc M. Sam Guillaume. Y a-t-il une autre candidature ? Ce n'est pas le cas. La discussion est close. Nous pouvons élire M. Guillaume par acclamation. Herr Guillaume wird somit in stiller Wahl gewählt (applaudissements). Je félicite M. Guillaume pour son élection et lui souhaite beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction.

Le cinquième point de l'*ordre du jour* est liquidé.

## **6. Rapport d'activités 2018 / Tätigkeitsbericht 2018**

### **6.1 Présentation du Comité / Präsentation des Vorstandes**

**René Schneuwly.** Vous avez certainement lu avec attention ce *Rapport d'activités du Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Rapport d'activités)* et constaté l'importance du travail effectué en 2018. L'année dernière fut celle du jubilé ayant marqué les dix ans d'existence de *l'Agglomération*. 2018 a également été caractérisée par une stratégie de communication renforcée vers l'extérieur. *L'Agglomération* a ainsi pu faire connaître ses multiples activités. *L'Agglomération* a organisé plusieurs manifestations : *La Cantonale - Foire de Fribourg (ci-après La Cantonale)*, le séminaire sur la mobilité du futur et de la rencontre des entrepreneurs. Ces événements ont permis à notre institution de bénéficier d'une couverture médiatique importante, notamment dans la partie alémanique du *canton de Fribourg (ci-après canton)*. L'année de nos dix ans a aussi été l'occasion de reconfigurer en profondeur notre site internet et notre présence sur les réseaux sociaux. Dank diesem Engagement wurde die Sichtbarkeit der *Agglomeration* und deren Tätigkeiten letztes Jahr wesentlich verbessert. Der *Vorstand* ist der Meinung, dass, im Hinblick auf eine potenzielle Erweiterung des institutionellen Perimeters der *Freiburger Agglomeration*, eine offene und aktive Kommunikation eine wesentliche Rolle spielt und wir werden weiterhin daran arbeiten. Je suppose que pour le reste, personne ne demande la lecture intégrale du *Rapport d'activités*, qui reflète les nombreuses activités de *l'Agglomération* durant l'année 2018. Ich gehe davon aus, dass niemand eine langatmige Lektüre des Berichts verlangt und bedanke mich beim politischen und administrativen Personal. Les tâches confiées à *l'Agglomération* pour 2018 ont été remplies grâce à un travail non seulement important mais aussi d'une extrême qualité. Je tiens à souligner l'engagement des membres du *Comité*, du Secrétaire général ainsi que des collaboratrices et collaborateurs de *l'Agglomération*. Je tiens enfin à remercier les membres du *Conseil* pour leur travail. La bonne collaboration entre toutes et tous a largement contribué, notamment par le biais de nombreux débats, à la réussite de cette année 2018. Je me tiens bien évidemment à votre disposition pour répondre à toutes questions éventuelles portant sur le *Rapport d'activités 2018*.

### **6.2 Discussion générale / Allgemeine Diskussion**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer sur le *Rapport d'activités* ?

**Gérald Collaud.** Sauf erreur de ma part, le *Rapport d'activités 2018* mentionne le festival Le Goulag alors qu'il est devenu le Kopek Festival en janvier 2018. Je vous prie dès lors de bien l'indiquer dans le prochain rapport d'activités.

**René Schneuwly.** C'est exact. Je vous rassure : la subvention a bien été donnée à l'association y relative. Le *Comité* prend note de cette information.

**Le Président.** Y a-t-il d'autres observations ? Ce n'est plus le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

### **6.3 Approbation / Genehmigung**

#### **Vote / Abstimmung**

Celles et ceux, qui approuvent le *Rapport d'activités 2018*, sont priés de lever leur carton.

Celles et ceux, qui le refusent, sont priés de lever leur carton.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de lever leur carton.

#### **Résultat / Ergebnis**

Le *Rapport d'activités 2018* est approuvé à l'unanimité par le *Conseil*.

Je remercie les différents auteurs du *Rapport d'activités 2018* pour la rédaction de ce dernier.

Le sixième point de l'*ordre du jour* est absout.

## **7. Approbation des comptes 2018 de l'Agglomération de Fribourg / Genehmigung der Rechnung 2018 der Agglomeration Freiburg**

### **7.1 Présentation du message n° 29 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 29 des Vorstandes**

**Anne-Elisabeth Nobs.** Les comptes 2018 de l'Agglomération présentent des charges de CHF 26'836'185 pour des recettes équivalentes, inférieures au budget 2018 d'environ CHF 133'000.

Le 14 mai dernier, ces comptes ont été examinés par la *Commission financière de l'Agglomération de Fribourg (ci-après CF)* en présence de la délégation du *Comité*, que je remercie à cette occasion pour sa contribution au bon déroulement de cet examen. Mes remerciements vont aussi à M. Jean-Noël Tercier pour son excellent travail et à Mme Noémie Nicolas, qui assure le secrétariat de la *CF*.

Si les charges 2018 sont inférieures au budget 2018, la participation demandée aux *communes membres de l'Agglomération de Fribourg (ci-après communes membres)* est paradoxalement supérieure aux prévisions. La participation cantonale aux coûts d'exploitation des *transports publics (ci-après TP)* est en effet inférieure de CHF 542'632 à ce qui était escompté. Les *communes membres* seront, ainsi, appelées à verser une contribution supplémentaire afin de compenser la participation cantonale manquante. Le budget 2018 prévoyait des montants pour les jetons de présence en accord avec le *Règlement du Conseil* révisé. Celui-ci n'est cependant pas encore entré en vigueur. Ces montants sont donc dans tous les chapitres bien inférieurs au budget 2018.

Au chapitre de l'administration, nous constatons des charges nettes de CHF 89'479 inférieures au budget 2018. Outre les jetons de présence mentionnés plus haut, relevons que le montant prévu pour la formation continue n'a pas été utilisé, faute de temps. Cependant, il faut relever des dépenses supérieures pour la célébration du dixième anniversaire de l'Agglomération : des dépenses nettes de CHF 84'000 au lieu des CHF 70'000 portés au budget. Notre présence à *La Cantonale* a été l'occasion de montrer plus concrètement au public le travail de notre institution. Outre l'anniversaire, nous avons inclus dans ce cadre diverses manifestations, telles que la cérémonie de remise des arrêtés des subventions culturelles pluriannuelles, une rencontre des entreprises, des concours de photos et de dessins ainsi que la séance du *Conseil*. Ces dernières ne sont pas comptées dans les frais de l'anniversaire. Le montant total net attribué à l'ensemble des manifestations décrites est de CHF 118'000, les CHF 34'000 de différence avec ce qui est clairement identifié comme l'anniversaire sont répartis dans les différents chapitres comptables liés à la culture, au *Conseil*, à la promotion économique ou à la mobilité.

Bezüglich der Kultur liegen die Nettokosten leicht unter dem Voranschlag, was vor allem auf höhere Beiträge der *Mitgliedsgemeinden der Agglomeration Freiburg (nachfolgend Mitgliedsgemeinden)* zurückzuführen ist. Wir freuen uns und bedanken uns bei den betroffenen Gemeinden für die Anhebung ihres Anteils.

La mobilité constitue l'essentiel de la charge budgétaire de l'Agglomération. Les charges brutes de ce domaine sont légèrement inférieures au budget mais, malheureusement, les produits le sont également dans une plus grande mesure. La participation cantonale aux frais des *TP* est, en effet, à nouveau inférieure de CHF 542'632 à ce qui était prévu. Si toutes les lignes atteignent leur taux de couverture, ce n'est pas le cas du *Funiculaire de Fribourg (ci-après Funiculaire)*. Le mode de calcul du taux de couverture tient compte des kilomètres-passagers. Il faudrait peut-être revoir le mode de calcul pour ce transport particulier puisque le trajet est très court mais très raide. Serait-il possible de tenir compte des kilomètres-effort ?

Es ist bedauerndswert, dass ein historisches Denkmal wie die *Standseilbahn Freiburg* noch Rentabilitätskriterien entsprechen muss, um eine kantonale Unterstützung zu erhalten. Wäre es nicht sinnvoll, die Berechnungsmethode für dieses spezielle Transportmittel zu überprüfen, da die Fahrt zwar sehr kurz, aber auch sehr steil ist. Könnten wir nicht die Aufwandskilometer berücksichtigen?

Toujours est-il, que pour les comptes 2019, nous ne devrions pas avoir ce genre de surprise puisque nous l'avons anticipé lors de l'élaboration du budget.

Les charges nettes de l'aménagement régional et de la protection de l'environnement sont inférieures de près de CHF 79'000 à ce qui était budgété. C'est dû en grande partie au fait que certaines études ont été effectuées en interne et que l'Agglomération a bénéficié d'un subventionnement pour l'étude du plan régional des énergies. Für *Wirtschaft und Tourismus* liegen die Nettoausgaben um CHF 55'930 unter dem budgetierten Betrag. Auch hier wurden keine Drittanbieterdienste in Anspruch genommen, da die Studien intern durchgeführt wurden. Zudem wurde unsere im Rahmen des Forums Hauptstadregion Schweiz (HRS) geplante finanzielle Beteiligung nicht eingeworben.

En ce qui concerne les finances, comme en 2017, le Service des communes de l'Etat de Fribourg (SCom) a préconisé des amortissements plus rapides que prévu au budget 2018 : les charges sont donc supérieures de CHF 120'000. En contrepartie, les intérêts sont inférieurs de CHF 30'000 à ce qui était envisagé, en raison principalement de la baisse des taux.

Comme mentionné plus tôt, les *communes membres* seront amenées à verser une participation complémentaire de près de CHF 201'000 en raison du déficit cantonal de subventionnement.

Was die Investitionsrechnung betrifft, sind sie erneut deutlich tiefer ausgefallen als im Voranschlag vorgesehen. Dies ist auf mehrere Ursachen zurückzuführen: zum einen haben die *Mitgliedgemeinden* ihre Investitionen nicht im vorgesehenen Tempo umgesetzt, und zum andern ist daran zu erinnern, dass die Subventionen der *Agglomération* erst nach vollständiger Realisierung der Massnahmen ausbezahlt werden. Da zahlreiche Vorhaben noch nicht fertiggestellt bzw. noch in der Planungsphase sind, werden die entsprechenden Beträge erst in der Rechnung 2019 einfließen oder in den folgenden Jahren erscheinen.

Les investissements sont à nouveau nettement inférieurs à ce qui été prévu au budget : CHF 10'770 pour la mobilité et CHF 35'971 pour l'aménagement, soit CHF 46'741 au lieu de CHF 4'213'787. Pour rappel, l'*Agglomération* n'est pas maître d'ouvrage et les montants ne sont versés qu'après l'achèvement des travaux par les *communes membres*. Celles-ci sont, par ailleurs, régulièrement interrogées sur la concrétisation des mesures

Der *Vorstand* beantragt dem *Rat*, die Betriebsrechnung und die Investitionsrechnung für das Geschäftsjahr 2018 anzunehmen. Le *Comité* recommande au *Conseil* d'approuver les comptes de fonctionnement et d'investissement 2018.

## **7.2 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission**

**François Grangier.** La *CF* s'est réunie le 14 mai dernier afin de prendre connaissance des comptes 2018 de notre *Agglomération*. A cette occasion, elle a entendu les explications de Mmes Nobs, Devaud-Sciboz et Burgener-Woeffray, déléguées du *Comité*, ainsi que de MM. Frossard et Tercier, représentants de l'administration. C'était la première fois que la *CF* recevait le nouveau réviseur des comptes de l'*Agglomération* : la société Core de Fribourg, représentée par MM. Célien Jungo et Markus Berthold. Le bouclage des comptes de fonctionnement 2018 se solde sur des dépenses légèrement moins importantes que prévu au budget 2018 avec CHF 26'836'185 contre CHF 26'969'100, soit CHF 132'915 de moins. La *CF* voit à ce propos que les charges ont été respectées. Les investissements bouclent sur un montant dépensé de CHF 46'741,10 contre un budget de CHF 4'213'787. Seul 1 % des investissements prévus ont été réalisés en 2018. Ce sujet étant davantage du ressort de la *CAME* et des *communes membres*, la *CF* ne s'étendra pas sur ce point.

Pour la première fois depuis longtemps, la *CF* a tenu à indiquer son mécontentement dans son préavis officiel, qui vous a été adressé, concernant le dépassement du budget relatif à *La Cantonale* et à la célébration des dix ans de l'*Agglomération*.

Lors de la présentation du budget 2018, la *CF* avait en effet mis en évidence le fait qu'un montant de CHF 70'000 n'allait jamais suffire pour pouvoir assurer une présence à *La Cantonale*. Elle avait estimé que pour ce faire, il faudrait environ CHF 100'000, coût qu'elle jugeait démesuré. La *CF* avait alors demandé au *Comité* d'étudier d'autres alternatives. Malheureusement, aucune des recommandations de cette dernière n'a été suivie. La *CF* part du principe qu'un budget voté doit être respecté, ce qui n'a pas été le cas.

Lors de la désignation par le *Conseil* de l'organe de révision Core, la *CF* avait expliqué avoir opté pour une solution de révision incluant une lettre de recommandation, appelée « Management letter » en bon anglais : elle ne regrette pas ce choix. Remise par l'organe de révision au *Comité*, cette lettre est un document de travail contenant une douzaine de propositions ou remarques. La *CF* est d'avis que la pertinence de ces remarques est d'un haut niveau. Elle prie le *Comité* de se pencher avec attention sur ces dernières.

Pour mémoire, le *Conseil* a décidé de supprimer l'article 46 de version révisée des *Statuts*. Etant donné que les *Statuts* révisés ne sont pas encore entrés en vigueur, la *CF* est dans l'obligation de vous mentionner que l'article 46 des *Statuts* n'est toujours pas respecté. Toutefois, la *CF* estime que cela ne doit pas avoir d'influence sur l'approbation des comptes 2018. C'est pourquoi nous vous proposons de les accepter sans réserve.

Je reviendrai avec quelques remarques au cours de la lecture de détail des comptes.

### **Préavis du 14 mai 2019 :**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la *CF* est chargée de prendre position sur le rapport de l'organe de révision et d'examiner tout message ayant des incidences financières.

Le 14 mai 2019, la *CF* s'est réunie afin d'examiner les comptes 2018 de l'*Agglomération*, figurant notamment dans le message n° 29 du *Comité* du 28 mars 2019 (transmis aux membres de la *CF* le 29 avril 2019) et dans le rapport de l'organe de révision (transmis aux membres de la *CF* le 10 mai 2019).

A l'occasion de la séance de la *CF* du 14 mai 2019 :

- la délégation du *Comité*, composée de Mme Nobs, membre du *Dicastère des finances et des ressources humaines (ci-après DF&RH)*, ainsi que Mmes Burgener Woeffray et Dévaud-Sciboz, membres du *DAEM*, a répondu aux questions de la *CF* portant sur le message n° 29 et ses annexes.
- MM. Célien Berthold et Markus Jungo ont ensuite exposé les conclusions de la fiduciaire CORE, qui a révisé les comptes 2018 de l'*Agglomération*, et a répondu aux questions de la *CF* ;

La *CF* relève :

- qu'elle a constaté avec regrets que ses craintes relatives au respect du budget dédié à *La Cantonale* étaient fondées. Elle estime que le *Comité* aurait dû gérer ce budget avec davantage de rigueur ;
- qu'elle a obtenu les informations nécessaires à sa détermination ;
- qu'elle remercie le *Comité* pour sa collaboration ;
- que la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions légales en vigueur.

Après délibération, la *CF*, à l'unanimité, propose au *Conseil* d'approuver les comptes 2018, soumis dans le message n° 29 et sur le rapport de l'organe de révision.

### **7.3 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt**

**Le Président.** En principe, la *CAME* ne fait pas de préavis, elle laisse le soin à la *CF* de le faire. Est-ce que cela vous convient, M. Allenspach ?

**Christoph Allenspach.** Oui, cela me convient tout à fait.

### **7.4 Discussion générale / Allgemeine Diskussion**

**Le Président.** J'ouvre la discussion générale sur les *comptes*. Y a-t-il des interventions ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion générale est close.

### **7.5 Examen de détail / Detailprüfung**

#### **Comptes de fonctionnement / Laufende Rechnung**

**Le Président.** J'ouvre la discussion chapitre par chapitre.

#### **Chapitre / Kapitel 0. Administration / Verwaltung**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ?

**Eleonora Schneuwly-Aschwanden.** Im Rahmen der Agglomerationsratssitzung vom 11. Oktober 2018 im Forum Fribourg in Granges-Paccot hatten Ihr alle die Gelegenheit, die Ausstellung « Ensemble-Zäme », zu besuchen, welche die *Agglomération* zum zehnjährigen Bestehen durchgeführt hat. Was ich dabei zu sehen bekam, meine Damen und Herren, war eine einmalige, grosszügige und attraktiv gestaltete Präsentation über die *Agglomération*. Meine Frage an den Vorstand bezieht sich nun auf die Wiederverwendbarkeit des vom *Vorstand* in Auftrag gegebenen Ausstellungsmaterials. Hat sich der *Vorstand* zu diesem Punkt Gedanken gemacht? Hat der *Vorstand* dafür schon ein Projekt? Ma question concerne le matériel de l'exposition „Ensemble-Zäme“, composé notamment de nombreux panneaux, de la carte de l'*Agglomération* posée au sol, de films et de l'exposition didactique « Darum Raumplanung » élaborée par l'*École polytechnique fédérale de Zürich (ci-après ETHZ)*. Est-ce que le *Comité* prévoit de réutiliser ce matériel ultérieurement ? Si ce n'est pas le cas, est-ce que le *Comité* compte élaborer un projet permettant de diminuer l'écart entre la somme dépensée et celle budgétée ?

**Félicien Frossard.** Le matériel de l'exposition « Darum Raumplanung » appartient à l'*ETHZ*, qui l'a prêté gracieusement à l'*Agglomération*. L'*Agglomération* l'a donc rendu à l'*ETHZ* dès que *La Cantonale* s'est achevée. Cette exposition poursuit donc son voyage à travers la Suisse, après cette étape dans notre agglomération fribourgeoise. Les panneaux servant à présenter l'*Agglomération* ont été conservés et sont en bon état. Ce matériel pourra servir à d'autres occasions. L'*Agglomération* projette d'ailleurs d'en montrer une partie au Martinsmarkt de Düringen en novembre 2019. Je précise qu'il n'est pas possible d'exposer la totalité des panneaux dans ce cadre pour une raison de place. Concernant le concours photo, les clichés, qui ont été primés, étaient affichés sur le stand pendant la durée de la manifestation. Ils seront

affichés au début de l'année prochaine dans les locaux de l'Agglomération dès son déménagement effectué. La photo du territoire de l'agglomération fribourgeoise sera placée sur le sol des locaux de l'Agglomération, si son état le permet.

**Le Président.** Mme Schneuwly-Aschwanden, êtes-vous satisfaite par cette réponse ?

**Eleonora Schneuwly-Aschwanden.** Oui.

**Le Président.** Y a-t-il d'autres remarques ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

Résultat / Ergebnis

Ce chapitre, tel que proposé par le *Comité*, est approuvé par le *Conseil*.

### Chapitre / Kapitel 3. Culture / Kultur

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Gibt es Wortmeldungen? Ce n'est pas le cas. La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

Résultat / Ergebnis

Ce chapitre, tel que proposé par le *Comité*, est approuvé par le *Conseil*.

### Chapitre / Kapitel 6. Mobilité / Mobilität

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ?

**François Grangier.** La *CF* s'est inquiétée car elle a constaté que les frais de délégation (650.317.00) sont supérieurs à ce qui était budgété. Les frais de délégation ont d'ailleurs été répartis dans la plupart des dicastères. Le *Comité* a expliqué qu'il s'agit de dépenses en rapport avec la célébration des dix ans de l'Agglomération et des manifestations ordinaires prévues. La *CF* a remarqué une forte hausse des coûts de la Communauté tarifaire intégrale fribourgeoise (CTIFR) (convention avec CTIFR (*P+R*) (650.364.10)) et une hausse des taxes d'utilisation *P+R* (650.434.00) par rapport au budget. Le *Comité* a donné, à la *CF*, des explications complètes sur le fonctionnement des *P+R*. Cette dernière est tout à fait satisfaite des réponses apportées par le *Comité*. Comme Mme Nobs l'a stipulé précédemment, le problème de la diminution des subventions cantonales (650.461.10) subsiste de par le manque de rentabilité de la ligne du *Funiculaire*. La *CF* réitère son vœu que le *Comité* traite ce sujet et qu'il engage des discussions dans les plus brefs délais avec l'Etat de Fribourg afin que des arrangements soient trouvés. Cette situation ne peut perdurer car l'incidence financière est disproportionnée par rapport aux coûts généraux des *TP*.

**Le Président.** Y a-t-il d'autres remarques ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

Résultat / Ergebnis

Ce chapitre, tel que proposé par le *Comité*, est approuvé par le *Conseil*.

### Chapitre / Kapitel 7. Aménagement / Raumordnung

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Résultat / Ergebnis

Ce chapitre, tel que proposé par le *Comité*, est approuvé par le *Conseil*.

### Chapitre / Kapitel 8. Economie et Tourisme / Wirtschaft und Tourismus

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ?

**François Grangier.** La *CF* s'est intéressée au chapitre promotion économique (840) dans sa globalité. Son montant, qui est de CHF 204'367,45, est essentiellement impacté par des charges salariales de CHF 163'671,17, soit 80 % du montant total dédié à chapitre. La *CF* a relevé que la proportionnalité entre ces deux montants semblait démesurée et a demandé, au *Comité*, des informations que ce dernier a transmises. La *CF* souligne qu'elle restera vigilante à ce sujet.

**Le Président.** Y a-t-il d'autres remarques ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Résultat / Ergebnis

Ce chapitre, tel que proposé par le *Comité*, est approuvé par le *Conseil*.

## **Chapitre / Kapitel 9. Finances / Finanzen**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Gibt es Wortmeldungen? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

### Résultat / Ergebnis

Ce chapitre, tel que proposé par le *Comité*, est approuvé par le *Conseil*.

## **Comptes d'investissement / Investitionsrechnung**

**Le Président.** J'ouvre la discussion chapitre par chapitre.

## **Chapitre / Kapitel 6. Mobilité / Mobilität**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

### Résultat / Ergebnis

Ce chapitre, tel que proposé par le *Comité*, est approuvé par le *Conseil*.

## **Chapitre / Kapitel 7. Aménagement / Raumordnung**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Gibt es Wortmeldungen? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

### Résultat / Ergebnis

Ce chapitre, tel que proposé par le *Comité*, est approuvé par le *Conseil*.

## **7.6 Examen et adoption des arrêtés / Prüfung und Annahme der Beschlüsse**

- **Projet d'arrêté concernant les comptes de fonctionnement / Beschlussentwurf zur laufenden Rechnung**

### **Titres et considérants / Titel und Erwägungen**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

### Résultat / Ergebnis

Les titres et considérants, tels que proposés par le *Comité*, sont adoptés par le *Conseil*.

### **Article premier / Erster Artikel**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Es ist nicht der Fall. Das Wort wird nicht verlangt. Die Diskussion ist geschlossen.

### Résultat / Ergebnis

L'article premier, tel que proposé par le *Comité*, est adopté par le *Conseil*.

### **Vote d'ensemble / Gesamtabstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté tel que proposé par le *Comité*, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 46 voix.

Celles et ceux, qui le refusent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

### Résultat / Ergebnis

Le *Conseil* a adopté, à l'unanimité, l'arrêté tel que proposé par le *Comité*.

- **Projet d'arrêté concernant les comptes d'investissement / Beschlussentwurf zur Investitionsrechnung**

### **Titres et considérants / Titel und Erwägungen**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

### Résultat / Ergebnis

Les titres et considérants, tels que proposés par le *Comité*, sont adoptés par le *Conseil*.

### **Article premier / Erster Artikel**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

### Résultat / Ergebnis

L'article premier, tel que proposé par le *Comité*, est adopté par le *Conseil*.

## **Vote d'ensemble / Gesamtabstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté tel que proposé par le *Comité*, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 46 voix.

Celles et ceux, qui le refusent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

## **Résultat / Ergebnis**

Le *Conseil* a adopté, à l'unanimité, l'arrêté tel que proposé par le *Comité*.

Le septième point de l'*ordre du jour* est absent.

## **8. Libération du crédit d'étude pour le développement de l'offre de transport public dans les secteurs présentant un potentiel de demande limité / Freigabe eines Studiendarlehens für den Ausbau des ÖV-Angebots in Sektoren mit einem beschränkten Nachfragepotenzial**

### **8.1 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission**

**François Grangier.** La *CF* a pris connaissance du message n° 30 concernant le crédit d'étude pour le développement de l'offre de *TP* dans les secteurs présentant un potentiel de demande limité. Le montant de CHF 30'000 paraît raisonnable pour cette étude. La *CF* vous recommande son acceptation. Par contre, ce message fait à nouveau partie de la catégorie des petits crédits d'investissement. Pour mémoire, la *CF* a demandé au *Comité*, à maintes reprises, de trouver un *modus vivendi* afin de simplifier les procédures y relatives. Les raisons financières de sa demande sont évidentes car la préparation des messages, leur traduction, leur traitement en séances de commission et leur présentation au *Conseil* ont un coût important. La *CF* espère que d'ici fin 2019, ce processus aura été amélioré. La *CF* demandera un amortissement de 33.33 %, soit sur trois ans, lors de l'approbation de l'arrêté car il ne lui paraît pas efficace de l'amortir selon les prescriptions légales étant donné le montant en question.

#### **Préavis du 14 mai 2019 :**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la *CF* est chargée d'examiner tout message ayant des incidences financières. Le 14 mai 2019, la *CF* s'est réunie afin de prendre connaissance et de discuter sous l'angle financier du message n° 30 du *Comité* du 4 avril 2019 en vue de la libération du crédit d'étude pour le développement de l'offre de *TP* dans les secteurs présentant un potentiel de demande limité (transmis aux membres de la *CF* le 29 avril 2019). Durant la séance de la *CF* du 14 mai, la délégation du *Comité*, composée de Mme Nobs, membre du *DF&RH*, ainsi que Mmes Burgener Woeffray et Dévaud-Sciboz, membres du *DAEM*, a ensuite répondu aux questions de la *CF* portant sur le message n° 30. La *CF* propose au *Comité* d'amortir cet investissement à hauteur de 33 % au lieu des 15 % prévus dans le message n° 30 du *Comité*. La *CF* remercie la délégation du *Comité* pour sa collaboration. Au vu de ce qui précède, la *CF* préavise favorablement, à l'unanimité, le message n°30.

### **8.2 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt**

**Christoph Allenspach.** La *CAME* est convaincue que cette étude servira effectivement à mettre en place une bonne desserte et à élaborer une meilleure offre *TP*. Comme indiqué dans le message du *Comité*, l'attractivité des *TP* dépend de l'offre de transport. Le *Comité* envisage des offres pour différentes zones situées en dehors des axes principaux, zones qui doivent encore être définies. Le *Comité* a pour objectif de mettre sur pied plusieurs liaisons tangentielles, ce que la *CAME* estime être une bonne option.

La ligne Givisiez-Moncor est inscrite dans le *Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PA2)* et le *PA3* ainsi que sur la carte du futur réseau des *TP* de l'*agglomération fribourgeoise*. Cette ligne devra être intégrée à la réflexion afin de pouvoir être enfin réalisée.

Le *Comité* prévoit de réfléchir à une option importante : des prestations plus flexibles que celles du réseau fixe. La *CAME* salue la volonté du *Comité* de rechercher de meilleures solutions et des offres alternatives pour les besoins spécifiques de certains groupes de la population, tels que les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées. La *CAME* constate que l'*Agglomération* désire être innovatrice. La *CAME* remarque avec satisfaction qu'à cette occasion, les horaires nocturnes seront réétudiés. Elle espère que ce sera le cas également pour les horaires des vacances scolaires et des jours fériés car ces horaires posent problème. L'année passée, la *CAME* avait demandé l'adaptation des horaires de bus tôt le matin et tard le soir afin de s'accorder avec les départs et arrivées des trains en gare de Fribourg. La *CAME* remercie le *Comité* d'avoir pris en considération ses remarques pour le prochain changement de l'horaire. Die *KRMU* ist überzeugt, dass die Studie nützlich sein wird, um bessere Angebote des öffentlichen Verkehrs (nachfolgend ÖV) zu evaluieren und dann hoffentlich auch umzusetzen. Sie greift einige bedeutende Anliegen auf, die heute kaum Beachtung finden. Zum einen ist es die Ergänzung des Netzes



durch Querverbindungen. Jene zwischen Givisiez und Moncor in Villars-sur-Glâne ist bereits in den AP2 und AP3 aufgeführt, doch lässt die Realisierung auf sich warten. Sicher sehr nützlich sind Überlegungen für flexible Angebote im ÖV, da verschiedene Gruppen von Personen mit einem fixen Busnetz allein nicht genügend mobil sein können. Die Botschaft nennt mit Recht behinderte und ältere Leute. Die KRMU begrüsst schliesslich auch die Absicht des *Vorstandes*, die Angebote in sogenannten Randstunden zu prüfen. Die KRMU hat letztes Jahr bereits angeregt, am frühen Morgen und am späten Abend neue Verbindungen zum Bahnhof Freiburg einzuführen, um dem Fahrplan auf den Zugsfahrplan abzustimmen. Wir danken dem *Vorstand*, dass das Anliegen beim nächsten Fahrplanwechsel berücksichtigt wird. In diesem Sinne empfiehlt die KRMU Ihnen die Annahme des Kredits. Par conséquent, la CAME préavise favorablement la libération du crédit.

### **8.3 Présentation du message n° 30 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 30 des Vorstandes**

**Eliane Dévaud-Sciboz.** *L'Agglomération* s'est concentrée jusqu'à présent sur l'amélioration des TP sur les grands axes. Ce développement de l'offre est intervenu en priorité dans les secteurs qui présentent un potentiel de demande élevé de la part de la clientèle. Il s'agit, en effet, d'atteindre un taux de couverture minimal de 20 % afin de bénéficier d'un subventionnement cantonal complet. Maintenant, il est temps d'étudier la desserte de secteurs à moins haute densité. Le développement de l'offre sur de nouvelles liaisons, notamment sur les liaisons tangentielles ou dans des quartiers résidentiels, présente un risque financier plus important. De fait, le taux de couverture de ces lignes sera probablement inférieur à 20 % dans de nombreuses situations, du moins à court terme. Les TP à la demande permettraient de répondre aux contraintes liées aux secteurs à faible potentiel ainsi qu'aux demandes ciblées de certains groupes de population. Les offres de ce type ne sont pas forcément des solutions miracles, mais le *Comité* estime qu'une réflexion mérite d'être menée afin d'évaluer si un potentiel pourrait exister à titre complémentaire par rapport aux lignes de bus traditionnelles présentes sur le périmètre de *l'agglomération fribourgeoise*. L'étude permettra d'affiner le plan de développement du réseau de TP prévu dans le cadre du PA3 et, le cas échéant, l'intégration de mesures pour le PA4 ou, en tous cas, d'intégrer les conclusions y relatives dans la démarche globale du projet d'agglomération. Le coût de cette étude, qui débutera dès l'été 2019, est estimé à CHF 30'000. Le *Comité* propose au *Conseil* d'adopter la demande de crédit d'étude pour le projet visant à doter *l'Agglomération* d'une étude portant sur le développement de l'offre TP dans les secteurs présentant un potentiel de demande limitée.

### **8.4 Examen du Message / Prüfung der Botschaft**

**Le Président.** J'ouvre la discussion sur l'examen du message. Y a-t-il des interventions ?

**Pierre-Alain Perritaz.** Dans son message, le *Comité* parle des personnes âgées. J'insiste sur le fait qu'il faut vraiment garantir à ces derniers l'accessibilité des TP et desservir les lieux où elles se rendent volontiers, tels que les cimetières et les établissements médico-sociaux pour personnes âgées (EMS). Il ne faut pas oublier que les TP sont souvent leur seul moyen de déplacement. Tout le monde ne peut pas faire du vélo ! Je suggère aussi d'introduire le concept de bus à traction électrique dans cette étude. Dans une agglomération comme la nôtre, nous nous devons en effet d'encourager ce type de TP, comme le font bien d'autres villes et agglomérations.

**Eleonora Schneuwly-Aschwanden.** Ich bitte Sie um Ihre Unterstützung, um diesem Studienkredit zuzustimmen. Wie Sie nach wie vor wissen, ist ein Quartier der Stadtgemeinde Freiburg immer noch in ungenügender Form an den ÖV angeschlossen. Damit meine ich die Bewohner und Pendler von Bourguillon/Bürglen, die dem gleichen, für ausserhalb der *Agglomération* wie für die Gemeinden Rechthalten, St-Ursen, usw. geltenden Angebot unterstellt sind. Dies verleiht uns das Gefühl, in einem gewissen Sinne von der *Agglomération* im Stich gelassen und als Stadtbewohner nicht ernst genommen zu werden. Personen, die zum Beispiel in Lausanne arbeiten, können den Bus nicht nehmen, weil die Anschlüsse des Busfahrplans nach Lausanne und auch Bern nicht mit den Zugverbindungen übereinstimmen. Dieser Zustand ist nach unserer Ansicht nicht haltbar, insbesondere für ein Wohnquartier der Stadt Freiburg, und damit auch für Einwohner der *Agglomération*. Ich schöpfe jetzt Hoffnung, dass mit dieser Intervention das Schicksal des Wohnquartiers Bourguillon nicht in Vergessenheit gerät. Hoffnung deshalb, weil in der Zwischenzeit im *Vorstand* vielleicht die Meinung entstanden sein könnte, dass die Anbindung des Wohnquartiers Bourguillon an die regionalen Buslinien 124 und 127 ausreichend ist. Das tut es eben nicht. Und deshalb habe ich nach wie vor den Optimismus, dass mit diesem Studienkredit das richtige Mittel gefunden wird, um der Wohnbevölkerung von Bourguillon eine bessere Anbindung an den Busverkehr anzubieten.

**Jean-Marc Boéchat.** Je suggère que *l'Agglomération* prenne langue avec notre agglomération voisine, Mobul, qui a y déjà bien réfléchi d'après mes informations. Elle pourrait nous aider à réaliser cette étude plus rapidement et de manière plus efficace.

**Gérald Collaud.** Certains d'entre vous ont peut-être vu qu'à Genève, un projet de loi a été déposé pour que l'ensemble des *TP* soit sous forme électrique d'ici 2024. Cet investissement se montera à plus de 270 millions de francs, sauf erreur de ma part. Je suis d'avis qu'il est important d'aller dans cette direction vu que nous sommes à la veille d'une nouvelle grève sur le climat.

**Le Président.** Y a-t-il d'autres interventions ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

## **8.5 Examen et adoption de l'arrêté / Prüfung und Annahme des Beschlusses**

**Le Président.** Vous trouvez cet arrêté en annexe du message n° 30.

### **Titres et considérants / Titel und Erwägungen**

J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

### **Résultat / Ergebnis**

Les titres et considérants sont adoptés par le *Conseil*.

### **Article premier / Erster Artikel**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ?

**François Grangier.** Comme mentionné tout à l'heure, la *CF* dépose un amendement concernant l'article premier alinéa 2 afin de le modifier comme suit : « Cet investissement sera financé par l'emprunt et amorti à raison de 33.33 % par année ».

**René Schneuwly.** Le *Comité* se rallie à cette proposition.

**Le Président.** Y a-t-il d'autres interventions ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

### **Résultat / Ergebnis**

L'article premier est adopté par le *Conseil* avec la modification apportée par la *CF*.

### **Vote d'ensemble / Gesamtabstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté proposé par le *Comité* et, par conséquent, d'autoriser le *Comité* à engager, sous la rubrique 650.509.12 du budget d'investissement 2019, un crédit d'étude d'un montant de CHF 30'000 pour l'élaboration d'une étude portant sur le développement de l'offre de *TP* dans les secteurs présentant un potentiel de demande limité, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 45 voix.

Celles et ceux, qui le refusent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 1 voix.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

### **Résultat / Ergebnis**

Le *Conseil* a adopté, à la majorité, l'arrêté proposé par le *Comité* avec le complément proposé par la *CF* à l'article premier alinéa 2 (« Cet investissement sera financé par l'emprunt et amorti à raison de 33.3 % par année »).

Le huitième point de l'*ordre du jour* est liquidé.

## **9. Libération du crédit d'étude pour l'élaboration d'un premier concept en matière de logistique urbaine / Freigabe eines Studiendarlehens für die Ausarbeitung eines ersten städtischen Logistikkonzepts**

### **9.1 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission**

**François Grangier.** Pour le message n° 31, la *CF* n'a pas de remarque concernant la libération du montant de CHF 20'000 afin de procéder à l'étude pour l'élaboration d'un premier concept en matière de logistique urbaine. Un amortissement de 50 %, soit sur deux ans, est préconisé par la *CF* pour le montant concerné.

### **Préavis du 14 mai 2019 :**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la *CF* est chargée d'examiner tout message ayant des incidences financières. Le 14 mai 2019, la *CF* s'est réunie afin de prendre connaissance et de discuter sous l'angle financier du message n° 30 du *Comité* du 11 avril 2019 en vue de la libération du crédit d'étude pour l'élaboration d'un premier concept en matière de logistique urbaine (transmis aux membres de la *CF* le 29 avril 2019). Durant la séance de la *CF* du 14 mai, la délégation du *Comité*, composée de Mme Nobs, membre du *DF&RH*, ainsi que Mmes Burgener Woeffray et Dévaud-Sciboz, membres du *DAEM*, a ensuite répondu aux questions de la *CF* portant sur le message n° 31. La *CF* propose au *Comité* d'amortir cet investissement à hauteur de 33 % au lieu des 15 % prévus dans le message n° 31 du *Comité*. La *CF* remercie la délégation du *Comité* pour sa collaboration. Au vu de ce qui précède, la *CF* préavise favorablement, à l'unanimité, le message n° 31.

### **9.2 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt**

**Christoph Allenspach.** Diese Studie zur urbanen Logistik oder einfacher ausgedrückt zur Lieferung von Gütern und Waren, trifft eine zunehmende Problematik. Einerseits sind in einer städtischen Agglomeration die Läden nicht unbedingt in nächster Nähe der Wohnung, was für Fussgängerinnen, Velofahrer und Nutzerinnen des ÖV bei schweren Lasten gewiss schwierig sein kann. Andererseits werden die Lastwagen, die anliefern, selbst immer schwerer und in einigen Zonen wäre ihre Präsenz alles andere als ideal. So macht es zum Beispiel keinen Sinn, dass ein Lastwagen von 30 Tonnen, manchmal sogar mit Anhänger, in der Lausanne Gasse in Freiburg mehrmals wöchentlich einige Blumen anliefert. Das erhöht die Qualität der Fussgängerzone kaum. Der Studienkredit betrifft nur eine erste Sicht auf diese Problematik. Wir sind überzeugt, dass das Ganze später vertieft werden sollte. Die *KRMU* empfiehlt Ihnen die Annahme dieses Geschäfts.

Une étude en matière de logistique urbaine, ou dans des termes plus simples en matière de livraison de marchandises, touche une question toujours plus importante, qui mérite d'être approfondie dans une étude. D'une part, les magasins situés dans une agglomération ne sont plus à proximité du domicile et le transport des achats peut être difficile pour les piétons, cyclistes et usagers des *TP*. D'autre part, les poids lourds, qui transportent les marchandises aux commerces, sont toujours plus lourds et leur présence dans certaines zones n'est pas adéquate. Par exemple, la livraison de quelques fleurs dans la rue de Lausanne à Fribourg est effectuée avec des camions de trente tonnes ayant même parfois une remorque. Cela n'augmente certainement pas la qualité de cette zone piétonne. La *CAME* est persuadée que même s'il s'agit aujourd'hui seulement d'un crédit pour une première esquisse, cette étude sera très utile. La *CAME* préavise donc favorablement la libération de ce crédit.

### **9.3 Présentation du message n° 31 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 31 des Vorstandes**

**Eliane Dévaud-Sciboz.** Suite à deux postulats, le *Comité* propose d'initier une réflexion visant à l'élaboration d'un concept en matière de logistique urbaine. Le *Comité* souhaite développer des stratégies et mesures afin d'optimiser le bon fonctionnement de cette logistique urbaine. C'est une thématique très large et complexe qui n'a encore jamais été traitées par l'*Agglomération* dans le cadre de ses études en matière de mobilité. Le *Comité* veillera à ce que les propositions élaborées soient en adéquation avec le contexte d'une agglomération de taille moyenne. Disposer d'orientations stratégiques en matière de logistique urbaine sera, en outre, un avantage lors de l'évaluation par la *Confédération suisse (ci-après Confédération)* du futur *PA4*. Le coût de cette étude, qui débutera dès l'été 2019, est estimé à CHF 20'000. Le *Comité* propose au *Conseil* d'adopter la demande de crédit d'étude pour le projet visant à doter l'*Agglomération* d'un premier concept en matière de logistique urbaine.

### **9.4 Examen du Message / Prüfung der Botschaft**

**Le Président.** J'ouvre la discussion sur l'examen du message. Y a-t-il des interventions ?

**Lionel Walter.** Nous pouvons déplorer que l'essor du commerce en ligne ait un effet négatif sur les petits commerces, toujours est-il que c'est un fait. Cet essor a des influences sur la multiplication des livraisons de marchandises en petite quantité. Le nombre croissant de petits véhicules, circulant notamment en ville et dans les quartiers, génère davantage de trafic. Ce message s'attaque à la problématique du « dernier kilomètre », dernier tronçon parcouru par celui qui livre la marchandise au domicile. Je salue ce message et sa volonté de mener une telle étude. Je souhaite l'appuyer et vous inviter à accepter ce crédit d'étude afin de chercher les pistes qui permettraient de solutionner ce problème. Cette étude pourrait répondre à trois dimensions du développement durable. L'une d'elles est économique : en fluidifiant le trafic en ville, des économies pourraient être faites grâce au gain de temps. La deuxième apporterait un bénéfice environnemental : diminuer le trafic permettrait de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les émissions sonores. La dernière dimension est sociale : la qualité de vie s'améliorerait si le nombre

de petits véhicules circulant en ville était en baisse. M. Allenspach a reproché le fait que de nombreux poids lourds livrent des petites marchandises dans certaines zones en ville. Cela encombre les trottoirs des villes et quartiers. Pour toutes ces raisons, je vous invite à soutenir ce message. Par contre, je me permets tout de même de remarquer que CHF 20'000 est un montant un peu juste pour une telle étude. Je pense que nous devons malgré cela libérer ce crédit d'étude.

**Anita Johner-Tschannen.** Die Argumente, die ich im Moment gehört habe, die leuchten mir eigentlich auch ein. Aber ich glaube, dass es sich hier um eine Studie handelt, die nur für die Stadt Freiburg gemacht werden sollte. Diese Studie muss nicht von der *Agglomeration* gefördert werden. Ich denke auch, dass die CHF 20'000 wohl nicht ausreichen werden, weil es doch sehr spezielle Ingenieure braucht, um diese Studie überhaupt durchführen zu können. Dann wird es eben auch nicht viel bringen, wenn wir diese CHF 20'000 ausgeben. Im Zeitalter der leistungsabhängigen Schwerverkehrsabgabe (LSVA) und der damit verbundenen Gebühren, denke ich nicht, dass man mit einem 30 Tonnen Lastwagen in die Lausanne-Gasse fährt. Dieses Argument geht mir auch aus unternehmerischer Sicht zu weit. Ich muss dazu sagen, dass ich dann lieber einen Kleinlastwagen nehmen würde, um in die Lausanne-Gasse zu fahren. Aus diesen Gründen plädiere ich dafür, dass man diesen Studienkredit heute nicht annimmt und die ganze Angelegenheit an die Stadt Freiburg übergibt, wenn sie diese Studie durchführen will.

**Eliane Dévaud-Sciboz.** Mme Johner-Tschannen, nous ne savons pas encore exactement quelles *communes membres* seront touchées par cette étude. Il est pourtant vrai qu'aujourd'hui, le *Comité* estime que l'*Agglomération* doit s'étendre bien davantage pour un PA4 et avoir des axes de réflexion plus larges que jusqu'à présent. Le *Comité* est d'avis qu'il est vraiment très important que cette étude porte sur un plus grand espace que celui de la ville de Fribourg.

**Lionel Walter.** J'aimerais apporter une autre réponse à Mme Johner-Tschannen. Cette étude risque de concerner les *communes membres* qui se trouvent en dehors de la Ville de Fribourg dans la ceinture de l'*agglomération fribourgeoise* puisque des solutions visant à résoudre cette question du « dernier kilomètre » consistent à créer des portes d'entrée. Il y aurait des sortes de petits centres de logistique à l'entrée de la ville qui distribueraient les marchandises vers le tissu plus dense de l'*agglomération fribourgeoise*.

**Dimitri Küttel.** Personnellement, je pense que cette étude va seulement apporter une analyse de la situation actuelle portant sur la mobilité du fret. Il faut prendre en compte la complexité de l'expédition de certains biens.

Je vous donne un exemple : une entreprise de logistique, devant livrer à Fribourg, Attalens et Lausanne, utiliserait un poids lourd de quarante tonnes, qui partirait de Bâle afin de livrer ses multiples marchandises ; ce transporteur aurait du mal à s'arrêter aux portes de Fribourg et à transvaser ses palettes dans de petits véhicules, qui les distribueraient ensuite.

J'estime que la problématique de la logistique est davantage un problème personnel de consommation. Ce serait intéressant d'avoir une vision de la situation de la logistique actuelle dans l'*agglomération fribourgeoise*, mais je doute que nous réglions le problème à court terme.

Malgré cela, je soutiens cette étude étant donné le montant relativement restreint estimé pour la réaliser. Je vous invite à la soutenir pour que l'*Agglomération* dispose d'une vision d'ensemble de cette situation.

**Le Président.** Y a-t-il d'autres remarques ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

## **9.5 Examen et adoption de l'arrêté / Prüfung und Annahme des Beschlusses**

**Le Président.** Vous trouvez cet arrêté en annexe du message n° 31.

### **Titres et considérants / Titel und Erwägungen**

J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

### **Résultat / Ergebnis**

Les titres et considérants sont adoptés par le *Conseil*.

### **Article premier / Erster Artikel**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Gibt es Anmerkungen?

**François Grangier.** Comme évoqué au point 9.1, je vous propose de modifier l'article premier alinéa 2 comme suit : « Cet investissement sera financé par l'emprunt et amorti à raison de 50 % par année ».

**René Schneuwly.** Le *Comité* se rallie à cette proposition.

**Le Président.** Y a-t-il d'autres remarques ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

## Résultat / Ergebnis

L'article premier est adopté par le *Conseil* avec la proposition de la *CF*.

## **Vote d'ensemble / Gesamtabstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté proposé par le *Comité* et, par conséquent, d'autoriser le *Comité* à engager, sous la rubrique 650.509.15 du budget d'investissement 2019, un crédit d'étude d'un montant de CHF 20'000 pour réaliser une étude portant sur l'élaboration d'un premier concept en matière de logistique urbaine, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 39 voix.

Celles et ceux, qui le refusent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 7 voix.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

## Résultat / Ergebnis

Le *Conseil* a adopté, à la majorité, l'arrêté proposé par le *Comité* avec le complément proposé par M. Grangier à l'article premier alinéa 2 (« cet investissement sera financé par l'emprunt et amorti à raison de 50 % par année »).

Ce neuvième point de l'*ordre du jour* est donc absent.

## **10. Réponses du Comité à la question relative à la publicité sur les bus dans l'agglomération fribourgeoise / Antwort des Vorstandes auf die Anfrage betreffend die Werbung auf den Bussen der Freiburger Agglomeration (Quest Leg 2016-2021 2018 017)**

### **10.1 Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes**

**Eliane Dévaud-Sciboz.** Le *Comité* observe que la question posée porte sur les opérations d'habillage partiel ou total ne concernant qu'une petite partie des véhicules en circulation simultanément sur le réseau. La baisse de la luminosité intérieure représente effectivement une baisse de qualité, mais les dispositifs adhésifs actuels sont très performants et limitent l'inconvénient pour les voyageurs. Sur le réseau urbain, l'*Agglomération* n'a reçu aucune réclamation récente à ce sujet et les quelques réclamations reçus par les *Transports publics fribourgeois (ci-après TPF)* ces dernières années concernent le trafic régional sur des lignes touristiques.

Les réponses suivantes peuvent être apportées à la question. Premièrement, l'*Agglomération* n'est pas informée préalablement de la publicité, s'agissant de prestations privées entre les *TPF* et les annonceurs. Deuxièmement, la publicité représente une recette annexe pour le prestataire de service. Les *TPF* sont une société privée devant couvrir ses coûts v. Les recettes annexes au transport, telles que la publicité, sont habituellement déduites de l'indemnité versée par l'*Agglomération* au prestataire de *TP*. Le *Comité* considère donc que les ressources liées à la publicité contribuent au financement des *TP*. Le contrat-cadre, actuellement en cours entre l'*Agglomération* et les *TPF*, stipule cependant que le logo de l'*Agglomération* doit figurer sur les véhicules dans tous les cas. Troisièmement, les conditions d'utilisation de la publicité sont réglées par les réglementations fédérales, cantonales et communales en vigueur. Afin de limiter la gêne occasionnée aux voyageurs, les *TPF* ont notamment décidé de limiter l'habillage de leurs véhicules. Les véhicules « totalement couverts » ont, en réalité, seulement 50 % de leur surface de vitrage recouverte. Ils ne représentent qu'un maximum de 10 % du parc des véhicules circulant simultanément dans l'*agglomération fribourgeoise*. La solution retenue à Fribourg est plus favorable aux voyageurs que ce qui est usuellement admis. Le *Comité* fait aussi remarquer que les espaces publicitaires peuvent servir à promouvoir l'économie locale. 50 % des annonceurs des *TPF* sont d'ailleurs des entreprises locales.

Par conséquent, le *Comité* n'envisage pas d'interdire ou de limiter ce moyen publicitaire au-delà des limitations fixées par les *TPF*. Il continuera en revanche à être vigilant sur le respect du logo de l'*Agglomération* sur les véhicules et sur l'application de ces limitations.

Cette question est ainsi liquidée.

### **10.2 Avis de l'auteur / Meinung des Autors**

**Le Président.** M. Allenspach, êtes-vous satisfait de cette réponse?

**Christoph Allenspach.** Ich danke dem *Vorstand* für die Antwort, die selbstverständlich alles anderes als zufriedenstellend ist. Sie lässt jedoch wenig Sorge für den Komfort der Nutzerinnen und Nutzer der Busse erkennen, obschon die lokale Wirtschaft in erster Linie vom Bus abhängig ist. Die vorgegebene Anzahl von Reklamationen ist ganz bestimmt kein Gradmesser für die Zufriedenheit der Kundschaft im ÖV. Auch wenn die *Freiburgischen Verkehrsbetriebe (nachfolgend TPF)* dieses Kriterium immer wieder in den Vordergrund schieben, dann entspricht es in keiner Art einer seriösen Evaluation des Angebots und der möglichen Probleme. Übrigens war der Missmut auch in einigen Leserbriefen der lokalen Tageszeitungen zu lesen. Niemand hat grosse Lust, den *TPF* ständig zu schreiben oder anzurufen. Die Werbung auf den Bussen ist schliesslich nur eine der Gründe für diesen Missmut, da auch die Fahrpläne nicht immer optimal abgestimmt sind. Das alles macht keinen Sinn.

In der Eigenwerbung der *TPF* steht zwar das Wohl der Nutzerinnen und Nutzer sehr hoch im Kurs. In der Praxis müssen die betroffenen Nutzerinnen und Nutzer allerdings einige Unannehmlichkeiten in Kauf nehmen. Im Fall der Werbung auf den Fensterscheiben der Busse ist klar, dass dadurch nicht nur die Lichtverhältnisse vermindert werden, wie der *Vorstand* meint, sondern insbesondere auch die Sicht der Fahrgäste eingeschränkt wird.

Die Sichtbarkeit des Logos der *Agglomération* auf den Bussen war zwar nicht Teil der Frage. Ich teile aber die Ansicht des *Vorstands*, dass dieses Logo auf allen Bussen und ebenso an allen Bushaltestellen angebracht werden muss. Tatsächlich ist es wegen der Werbung teilweise kaum sichtbar oder sogar verschwunden. Ausserdem müsste das Logo in weit grösserer Form als bisher angebracht werden, damit es überhaupt gesehen werden kann.

La réponse du *Comité* n'est pas du tout satisfaisante. Cette problématique existe vraiment. Par conséquent, les réclamations reçues ne sont pas un indicateur suffisant. Combien d'usagers ont envie de contacter les *TPF* dès qu'un problème se pose ? Le bien-être des usagers est toujours mis au premier plan dans la publicité des *TPF* : il doit par conséquent être réellement pris en considération dans la pratique. Par contre, je suis du même avis que le *Comité* en ce qui concerne la visibilité du logo de l'*Agglomération* sur les bus. Il disparaît sous la publicité. De plus, il est ridiculement petit et à peine visible. Par ailleurs, Ce serait bien que ce logo soit affiché aux arrêts de bus, ce qui n'est pas le cas actuellement. Je prie le *Comité* de s'en occuper et de collaborer avec les *TPF* afin d'améliorer cette situation.

**Le Président.** Avec ces considérations, cette intervention est ainsi liquidée.

Ce dixième point de l'*ordre du jour* est donc absent.

## **11. Transmission des interventions parlementaires / Überweisung parlamentarischer Vorstösse**

### **11.1 Postulat concernant un partenariat avec une société proposant un système de traçage par GPS pour les vélos / Postulat betreffend eine Partnerschaft mit einem Unternehmen, das ein GPS-Ortungssystem für Fahrräder anbietet (Post Leg 2016-2021 2018 014)**

#### **a Position de l'auteur / Standpunkt des Autors**

**Gérald Collaud.** Un des rôles de l'*Agglomération* est de promouvoir la *mobilité douce* (ci-après *MD*). Comme vous le savez, la *MD* comprend les déplacements en vélo. Malheureusement, dans l'*agglomération fribourgeoise* comme ailleurs, les vols de vélo sont fréquents. Auch hier in Düringen sind wahrscheinlich viele Velos gestohlen. Pour pouvoir les retrouver plus facilement, il est possible de les équiper d'une puce GPS. Afin que ce système fonctionne correctement, il faut une certaine masse critique de vélos équipés de ce système, c'est à dire un certain nombre minimal de puces. Mon postulat demande que le *Comité* étudie la possibilité de mettre en place un système de traçage de vélos par GPS.

#### **b Position du Bureau / Standpunkt des Büros**

**Le Président.** Dans sa séance du 1<sup>er</sup> février 2019, le *Bureau du Conseil* a examiné la recevabilité et la qualification juridique de cette intervention. S'agissant de la qualification juridique et de la recevabilité de cette dernière, le *Bureau du Conseil* décide que cette intervention est recevable. In seiner Sitzung vom 1. Februar 2019 hat das *Büro des Agglomerationsrates der Agglomération Freiburg* (nachstehend *Ratsbüro*) die Zulässigkeit und die rechtliche Qualifikation dieses Vorstosses geprüft. In Bezug auf die rechtliche Qualifikation und die Zulässigkeit beschliesst das *Ratsbüro*, dass dieser Vorstoss zulässig ist.

#### **c Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes**

**Eliane Dévaud-Sciboz.** Le *Comité* estime que la sécurisation et la protection contre le vol des deux-roues vise à encourager l'utilisation de ceux-ci. Dans le cadre de la recherche des vélos volés, le périmètre de l'*agglomération fribourgeoise* présente une grandeur intéressante pour l'acquisition d'un système de traçage GPS. Le système fonctionne grâce à une puce installée par le propriétaire du vélo sur celui-ci et par le biais de l'installation de détecteurs sur les véhicules de la voirie par la collectivité publique. Ces véhicules couvrent une grande surface des territoires communaux lorsqu'ils sont en service. Le *Comité* estime intéressant d'évaluer en détail le système de traçage ainsi que les coûts liés à la mise en œuvre d'un tel système. Le *Comité* prévise par conséquent favorablement la transmission de ce postulat.

#### **d Vote de transmission / Überweisungsabstimmung**

**Le Président.** J'ouvre la discussion générale. Y a-t-il des observations ?

**Dimitri Küttel.** A titre personnel, je m'oppose à la transmission de ce postulat. J'estime que la sécurisation de son véhicule est une chose privée. Il existe déjà des systèmes de traçage GPS tant pour les vélos que pour d'autres objets. Je considère que ce n'est pas une tâche de l'*Agglomération* de garantir la sécurité des biens personnels.

**Le Président.** Y a-t-il des observations ? La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

### **Vote de transmission / Überweisungsabstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent la transmission du postulat concernant un partenariat avec une société proposant un système de traçage par GPS pour les vélos, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 30 voix.

Celles et ceux, qui la refusent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 16 voix.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

### **Résultat / Ergebnis**

Le *Conseil* a accepté, à la majorité, la transmission du postulat Leg\_2016-2021\_2018\_014.

## **11.2 Motion concernant le respect de l'esprit des PA2 et PA3 / Motion betreffend die Einhaltung des Sinnes des AP2 und AP3 (Mot Leg 2016-2021 2019 018)**

### **a Position de l'auteur / Standpunkt des Autors**

**Gérald Collaud.** Vous connaissez probablement l'expression "la lettre et l'esprit de la loi". Auf Deutsch sagt man „Der Buchstabe und der Geist des Gesetzes“. Cette expression signifie que dans un règlement, il y a ce qui est écrit, c'est la lettre, et ce que le législateur souhaite, c'est l'esprit. Dans notre *agglomération fribourgeoise*, l'esprit du PA2 et du PA3 demande que l'augmentation des déplacements liés au développement démographique soit absorbée par les modes de transports doux, à savoir les TP, les vélos et les piétons. C'est en particulier l'objectif des mesures 3.1 du PA2 et du PA3. Le problème, c'est que nous avons bien une limitation des places de parcs pour les véhicules individuels dans le cadre des activités, mais que la limitation des places de parc pour les logements fait défaut actuellement. Il y a bien les *normes VSS* qui devraient être appliquées pour les logements, mais si on s'en tient uniquement à ces normes, il y aura beaucoup trop de places de parc et en conséquence trop de voitures en circulation. L'esprit et la lettre des PA2 et PA3 n'est actuellement pas respecté. Notre motion demande que le *Comité* introduise une base légale, telle qu'un règlement ou un amendement, qui permette d'aller en dessous de ces *normes VSS*, qui sont trop large de manière générale. Comme je ne suis pas juriste, je laisse au *Comité* le soin de décider de la forme exacte de la base légale. De plus, aucune limite inférieure ne devrait être précisée dans cette base légale, ceci afin de pouvoir dimensionner le stationnement le plus bas possible, par exemple dans le cas de la construction d'un éco-quartier.

### **b Position du Bureau / Standpunkt des Büros**

**Le Président.** Dans sa séance du 29 avril 2019, le *Bureau du Conseil* a examiné la recevabilité et la qualification juridique de cette intervention. S'agissant de la qualification juridique et de la recevabilité de cette dernière, le *Bureau du Conseil* décide que cette intervention est recevable. In seiner Sitzung vom 29. April 2019 hat das *Ratsbüro* die Zulässigkeit und die rechtliche Qualifikation dieses Vorstosses geprüft. In Bezug auf die rechtliche Qualifikation und die Zulässigkeit beschliesst das *Ratsbüro*, dass dieser Vorstoss zulässig ist.

### **c Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes**

**Eliane Dévaud-Sciboz.** Le *Comité* observe que la problématique du stationnement est particulièrement sensible. Il estime indispensable de reprendre la réflexion relative au stationnement et se propose d'étudier la question du stationnement dans sa globalité dans le cadre du PA4. Le *Comité* relève à ce titre que les stationnements publics et privés figurent bien en tant que thème à examiner dans le cahier des charges du PA4. Le *Comité* préavise favorablement la transmission de cette motion

### **d Vote de transmission / Überweisungsabstimmung**

**Le Président.** J'ouvre la discussion générale. Y a-t-il des observations ?

**Eleonora Schneuwly-Aschwanden.** M. Collaud, pouvez-vous m'expliquer ce que sont *normes VSS* ? Je sais que ce sont des normes réalisées par l'*association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS)*. Was heisst das genau? Nehmen wir als Beispiel ein Gebäude, das mit sechs Wohnungen gebaut wird. Wieviele Parkplätze wären in diesem Falle gemäss *VSS-Normen* notwendig? Und wie konkret wäre dies auszulegen?

**Gérald Collaud.** Mme Schneuwly-Aschwanden, les *normes VSS*, définies par ces professionnels de la route, sont des recommandations pour différentes situations. Ces normes déterminent, par exemple, le nombre de places de parc, qui devraient être construites par logement, ou le nombre de place de vélos. Je n'ai pas en ma possession davantage de détails. Ces normes ne sont pas publiques, il faut payer pour pouvoir y accéder. C'est un problème. Par contre, je peux vous dire que si les *normes VSS* avaient été appliquées, le secteur *blueFACTORY* aurait eu 1'400 places de parc. Suite à des négociations et une estimation des besoins nécessaires, il a été décidé que ce secteur bénéficierait finalement de 240 places de parc. Ce secteur est proche de la gare de Fribourg, il est bien desservi par les *TP*. Clairement, ces *normes VSS* sont trop larges. Autoriser, cela ne signifie pas obliger : il faut pouvoir permettre aux communes d'aller en dessous de ces normes *VSS* grâce à une base légale.

**Dimitri Küttel.** J'ai des connaissances en ce qui concerne les *normes VSS* mais je vous éviterai les détails. Il y a effectivement des pondérations, notamment liées à la localisation de la propriété, à la desserte, au type de propriété, commerce ou habitat. La Ville de Fribourg fait déjà une appréciation restrictive des *normes VSS*. Ces normes sont appliquées de manière déjà assez restrictive pour les demandes de permis par le Service de la mobilité de l'Etat de Fribourg (SMO). Par conséquent, je vous invite à refuser cette motion. Les *normes VSS* sont déjà bien suffisantes et imposent suffisamment de contraintes par rapport au parcage. Ces normes prennent déjà en compte les éléments de desserte et les éléments de *MD*, tel que le nombre de places de parc pour les vélos.

**Christoph Allenspach.** Je remercie le *Comité* de bien vouloir examiner toutes ces questions. Personnellement, je soutiens bien entendu cette motion. J'aimerais juste que vous vous souveniez que cette question dort depuis très longtemps dans un tiroir profond de l'*Agglomération*. Elle a déjà été inscrite au *PA2* comme mesure. Jusqu'à ce jour, le *Comité* n'a pas trouvé nécessaire d'examiner ces questions. Cela figure dans le *PA2*, approuvé par le *Conseil*. Je ne crois pas que nous puissions refuser cette motion et revenir en arrière car ce serait très étrange. Cela fait aussi partie par ailleurs des remarques portant sur les projets d'agglomération de la *Confédération*, qui estime que l'*Agglomération* n'est pas assez sévère à propos de certains points en lien avec le stationnement. C'est le moment de le faire. Dans le cas contraire, l'*Agglomération* rencontrera des problèmes avec son *PA4*.

**Pierre Olivier Nobs.** Une fois n'est pas coutume, je vous rassure. Je vous parle en tant que Président du *Dicastère des promotions de l'Agglomération de Fribourg (ci-après DP)*. Le *DP* coordonne la promotion économique de l'*Agglomération*, qui totalise notamment 62'000 salariés, 41 % des emplois du *canton* et 6'300 entreprises. L'*Agglomération* est en train de s'effondrer. La problématique du trafic est simple : le trafic congestionne les axes routiers qui traversent nos communes. Le *Conseil d'Etat* présente des études de fonctionnement avec des projections d'axes routiers. Ces axes sont stratégiques pour l'innovation de nos entreprises. Ils permettent que les *TP* ne soient pas bloqués dans la circulation. Sans blocage, il n'y a pas besoin de faire appel à des bus de remplacement pour essayer de respecter les horaires. Il en va de l'attractivité de ce moteur économique qu'est notre *Agglomération*. Sans maîtrise de la génération de mouvement, conséquence d'un surplus de places de stationnement, ce ne sont pas les finances des promoteurs, qui seront en péril, mais notre économie locale. Je vous encourage à bien y réfléchir.

**Eleonora Schneuwly-Aschwanden.** La réponse de M. Collaud n'est pas satisfaisante, elle me donne l'impression que ces *normes VSS* sont un peu secrètes. Je désapprouve le fait qu'en général, le *Conseil* prend des décisions sans disposer de suffisamment d'informations. J'ai pourtant l'impression qu'il est clair qu'avec ces *normes VSS*, il n'y aura pas dix places de parc pour un bâtiment de dix appartements. Comment feront les habitants de ces logements lorsqu'ils recevront des invités venant en voiture ? Ils devront leur trouver une place de parc quelque part. M. Küttel vous l'a dit, les *normes VSS* sont très restrictives. Le *Conseil* a accepté ces normes dans le *PA2*. Maintenant, cette motion demande d'aller encore en dessous des *normes VSS*. A mon avis, ce n'est pas réalisable. Pour ces raisons, je vais refuser la transmission de cette motion.

**Gérald Collaud.** Mme Schneuwly-Aschwanden, cette motion demande la possibilité d'aller en dessous des *normes VSS* dans certains cas. Je ne crois pas que nous puissions accepter ce qu'a dit M. Küttel. A *blueFACTORY*, les *normes VSS* auraient pu être appliquées à la lettre puisqu'elles tiennent déjà compte des disponibilités de la gare et du fait que les personnes peuvent y venir à pied ou en bus depuis la gare. Si ces normes avaient été appliquées, *blueFACTORY* aurait disposé de 1'400 places de parc au lieu de 240. Dans certains cas, ces *normes VSS* sont clairement trop larges.

**Jean-Marc Boéchat.** Mme Schneuwly-Aschwanden, les *normes VSS* ne sont pas secrètes. Des recherches sur Google vous permettront de répondre à vos interrogations. Les *normes VSS* prévoient une place de parc par appartement ainsi que 10 % pour les visiteurs. Une discussion est en cours pour les appartements de 200 m<sup>2</sup> pour lesquels deux places de parc pourraient être attribuées. Ces normes ne sont pas prévues et conçues pour des habitations situées dans des centres urbains tels que ceux de l'*agglomération fribourgeoise*. La motorisation est en train de diminuer sérieusement au centre des villes.



C'est inutile et coûteux d'avoir, à la fois, une voiture et des bus. Il faut donc évidemment permettre d'aller en dessous de ces *normes VSS* afin d'être efficace et de ne pas construire des places de parc inutiles. Pour votre information, à l'Ancienne Papeterie, quartier durable en construction à Marly prévu pour 2'500 habitants, il y aura 0.8 places de parc par appartement. Cet engagement, convenu entre le promoteur et la commune de Marly, sera absolument tenu. Cela ne sert à rien d'avoir une voiture stationnant la plupart du temps sur une place de parc, dont la location coûte environ 150 CHF par mois.

**François Grangier.** J'ai bien entendu les considérations de M. Nobs. Je voudrais m'assurer qu'il parlait bien au nom du *Comité* et qu'il ne s'agissait pas de considérations personnelles, ayant finalement peu de choses à faire dans ce débat. J'ai relevé également que M. Allenspach a affirmé que les *normes VSS* étaient déjà adoptées dans le *PA2* et *PA3*.

**Christoph Allenspach.** Non, je n'ai pas dit cela.

**François Grangier.** Elles sont adoptées. Enfin, elles ont été citées dans les *PA2* et *PA3*.

**Christoph Allenspach.** Non.

**François Grangier.** Qu'avez-vous dit alors ?

**Le Président.** Qui demande la parole ?

**François Grangier.** Je pourrais peut-être terminer mon intervention ?

**Le Président.** Oui, je vous donne la parole.

**François Grangier.** Les *PA2* et *PA3* se réfèrent effectivement aux *normes VSS* dans les *PA2* et *PA3* si mes souvenirs sont bons. Par contre, il n'est jamais fait mention de la possibilité d'aller en dessous de ces normes. C'est ce que propose cette motion.

Ce qui pose un réel problème est le fait que la motion demande effectivement une modification. La motion est un instrument parlementaire contraignant. Accepter cette motion signifie que le *Conseil* contraindra le *Comité* [d'introduire] une base légale [de sorte à permettre de créer moins de places de stationnement que la norme *VSS*]. C'est écrit dans la motion. Le *Comité* nous répond qu'il juge que cette réflexion est indispensable. Je pourrais être d'accord avec le *Comité* sur ce point mais le *Comité* explique dans sa position qu'il [se propose, dès lors, d'étudier la question du stationnement dans sa globalité dans le cadre du Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg]. C'est complètement différent de la présente motion. J'aimerais savoir quelle est la position du *Comité* sur l'introduction réelle d'une nouvelle norme dans les fiches de mesures des projets d'agglomération de l'Agglomération, introduction proposée par cette motion. C'est ce sur quoi le *Conseil* votera ce soir. Une intervention parlementaire, qui peut demander une étude, est un postulat. C'est complètement différent. J'aimerais savoir exactement quelles seront les conséquences si le *Conseil* accepte ou refuse la présente motion.

**Bernhard Altermatt.** Je voulais faire une remarque d'ordre institutionnel. M. Grangier l'a déjà relevé mais je m'étonne de la prise de parole de M. Nobs dont ce n'est pas le dicastère et dont l'opinion personnelle n'intéresse pas, en plein milieu d'un débat parlementaire. Il a reçu la parole, c'est vrai. Nous ne pouvons donc pas trop lui en vouloir. Pourtant, il s'agissait d'un débat parlementaire sur un objet qui a été préavisé favorablement par le *Comité*. La prise de parole d'un autre membre du *Comité* n'était donc nullement nécessaire. Je suis étonné que nous dérogeons, ici, des us et coutumes. Je pourrais déposer une motion d'ordre afin de passer au vote. Cela éviterait un ping-pong éternel. Néanmoins, je vais laisser à notre Président du *Conseil* le soin de gérer la suite des débats.

**François Grangier.** J'aimerais avoir des réponses à mes questions. C'est essentiel de savoir quels seront les effets de la présente motion sur laquelle nous allons voter. Est-ce que la motion demande au *Comité* d'étudier dans le *PA4* la possibilité d'introduire des normes plus souples que les *normes VSS* ? Est-ce que cette motion va obliger le *Comité* de réagir en effectuant un règlement et d'y introduire ces nouvelles normes immédiatement ?

**René Schneuwly.** La motion, telle qu'elle est formulée, n'implique pas les conséquences habituelles d'une motion consistant à élaborer un texte statutaire. Cette motion se réfère au *PA2* et au *PA3*, qui ne subiront bien évidemment aucune modification. Cette motion attend du *Comité* qu'il étudie la situation dans le cadre du *PA4* et élabore un règlement, à ce niveau, dans le cadre du *PA4* qui fera l'objet de l'approbation du *Conseil*. C'est ce que le *Comité* a expliqué dans sa position. Pour rappel, la position du *Comité* est réalisée en vue de la transmission de cette motion. La *Confédération* a relevé que le stationnement était insuffisamment traité dans les *PA2* et *PA3*. Nous devons par conséquent profiter du *PA4* pour améliorer la situation. Le *PA4* fera d'ailleurs l'objet d'une discussion en séance du *Conseil*.

**Le Président.** Est-ce que les motionnaires se satisfont de cette réponse et de la manière dont ce sera traité ?

**Gérald Collaud.** Je confirme que cette réponse nous satisfait.

**Le Président.** Y a-t-il des observations ? La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

### **Vote de transmission / Überweisungsabstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent la transmission de la motion concernant le respect de l'esprit des PA2 et PA3, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 29 voix.

Celles et ceux, qui la refusent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 17 voix.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

### **Résultat / Ergebnis**

Le *Conseil* a accepté, à la majorité, la transmission de la motion Leg\_2016-2021\_2019\_018.

## **11.3 Postulat concernant le développement d'un service de livraison à domicile dans l'agglomération fribourgeoise / Postulat betreffend die Einführung eines Hauslieferdienstes in der Freiburger Agglomeration (Post Leg 2016-2021 2018 015)**

### **a Position de l'auteur / Standpunkt des Autors**

**Gérald Collaud.** Pour mémoire, comme j'étais absent lors de la dernière séance du *Conseil*, nous devons traiter successivement la transmission de ces trois interventions parlementaires. J'en viens à présent au postulat Leg\_2016-2021\_2018\_015. La promotion de la MD, l'écologie et la promotion économique font partie des tâches de l'*Agglomération*. Ceux ayant déjà fait appel à Cabamobil savent certainement qu'utiliser ce service est une manière agréable de faire ses courses à Fribourg. Les personnes, qui viennent en ville à pied, en vélo ou en TP pour faire leurs achats, confient leurs sacs à Cabamobil qui les livrera à leur domicile à l'heure qui leur convient : ainsi, elles n'ont pas besoin de s'encombrer de leurs achats, elles peuvent poursuivre leur shopping et flâner sans soucis.

Mon postulat demande que le *Comité* étudie la possibilité de mettre en place un service similaire dans les centres d'achats de l'*agglomération fribourgeoise*, tels qu'à Granges-Paccot ou à Avry. Le *Comité* pourrait aborder la ville de Fribourg afin de voir si le service de livraison actuel assuré sur le territoire de Fribourg pourrait être étendu aux communes proches de Fribourg comme Granges-Paccot, Marly et Villars-sur-Glâne.

### **b Position du Bureau / Standpunkt des Büros**

**Le Président.** Dans sa séance du 1<sup>er</sup> février 2019, le *Bureau du Conseil* a examiné la recevabilité et la qualification juridique de cette intervention. S'agissant de la qualification juridique et de la recevabilité de cette dernière, le *Bureau du Conseil* décide que cette intervention est irrecevable. Ce que demande cette intervention parlementaire n'entre pas dans les domaines de compétence de l'*Agglomération* prévus par l'article 3 des *Statuts*. In seiner Sitzung vom 1. Februar 2019 hat das *Ratsbüro* die Zulässigkeit und die rechtliche Qualifikation dieses Vorstosses geprüft. In Bezug auf die rechtliche Qualifikation und die Zulässigkeit beschliesst das *Ratsbüro*, dass dieser Vorstoss als unzulässig zu betrachten ist. Denn der Gegenstand des vorliegenden parlamentarischen Vorstosses liegt nicht im Befugnisbereich der *Agglomeration*, so wie es in Artikel 3 der *Statuten der Agglomeration Freiburg (nachfolgend Statuten)* vorgesehen wird.

### **c Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes**

**René Schneuwly.** Je ne vais pas prolonger les débats. Le *Comité* a transmis sa position de manière très complète. Je vous renvoie donc à celle-ci. Il ne s'agit pas de faire une appréciation sur le service Cabamobil. Je voulais simplement souligner que contrairement à ce que M. Collaud affirme, il ne s'agit visiblement pas d'une tâche de l'*Agglomération*. Le *Comité* a fait quelques remarques relatives aux difficultés d'application d'un tel système, difficultés qui devraient conduire subsidiairement au rejet de sa transmission. Je vous renvoie, pour le reste, aux arguments développés dans le message n° 31 portant sur la logistique urbaine.

### **d Vote de transmission / Überweisungsabstimmung**

**Le Président.** M. Collaud, est ce que vous maintenez votre postulat ?

**Gérald Collaud.** Oui, je le maintiens pour plusieurs raisons. Je salue d'abord la composante sociale du service Cabamobil. Je relève ensuite que mon postulat ne propose pas de copier ce service à l'identique. La livraison par des personnes à l'aide sociale n'est pas l'objet de la présente discussion. Mon postulat demande d'étudier la possibilité de mettre en place un service similaire ou la possibilité d'étendre le service de Cabamobil dans d'autres grands centres commerciaux. Je prie les membres du *Conseil* de voter en faveur de la transmission de mon postulat au *Comité*.

**Le Président.** J'ouvre la discussion sur la recevabilité de ce postulat. Y a-t-il des observations ?

**Christoph Allenspach.** Je ne comprends pas pourquoi contester la recevabilité alors que le *Conseil* vient d'approuver un crédit pour réaliser une étude portant sur l'élaboration d'un premier concept en matière de logistique urbaine. J'estime que ce n'est pas cohérent.

**Cécile Thiémarc.** Je suis d'avis que cette demande de M. Collaud est une distorsion de concurrence dans l'attribution des finances publiques. Ce postulat oppose les intérêts des petits commerces aux centres commerciaux. En acceptant un tel postulat, nous agirions uniquement en faveur des centres commerciaux. C'est une distorsion grave et une pénalisation envers les petits commerces.

**Alain Lunghi.** Je suis entièrement d'accord avec Mme Thiémarc : c'est une distorsion grave de la concurrence. Faisons attention à ne pas tout mélanger : certaines tâches sont publiques et d'autres privées. Dans le cas présent, nous parlons de tâches privées. Laissons ces tâches aux commerces car c'est à ces derniers de décider s'ils jugent ce service utile. N'entrons pas dans de telles discussions.

**Gérald Collaud.** Mme Thiémarc, je crois que vous n'avez jamais utilisé le service de Cabamobil car ce ne sont pas que les achats des centres commerciaux qui sont livrés par Cabamobil. Vous pouvez très bien aller dans n'importe quel petit commerce de la ville et donner vos commissions à Cabamobil qui va les livrer sans problème à votre domicile. En conséquence, ce n'est absolument pas une distorsion de la concurrence.

**Cécile Thiémarc.** Je maintiens que c'est une distorsion de la concurrence.

**Le Président.** J'aimerais juste relever que nous parlons pour le moment de la recevabilité. Y a-t-il d'autres remarques ? La parole n'est plus demandée. La discussion sur la recevabilité est close. Nous allons passer au vote sur la recevabilité et non sur la transmission.

#### **Vote (recevabilité) / Abstimmung (Zulässigkeit)**

Celles et ceux, qui estiment que le postulat concernant le développement d'un service de livraison à domicile dans l'*agglomération fribourgeoise* est recevable, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 12 voix

Celles et ceux, qui estiment que ce postulat est irrecevable, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 34 voix

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

#### **Résultat / Ergebnis**

Le *Conseil* a décidé à la majorité que ce postulat Leg\_2016-2021\_2018\_015 est irrecevable.

Ce onzième point de l'*ordre du jour* est ainsi liquidé.

## **12. Divers / Verschiedenes**

**Le Président.** Nous passons aux divers. Si vous le permettez, j'aimerais prendre la parole en premier. C'est ma dernière prise de parole en tant que Président du *Conseil*.

Ich bin jetzt am Ende meines Präsidialjahres angekommen und kann sagen, dass es für mich ein schönes, manchmal sehr interessantes und vielfach auch stressiges Jahr war. Aber dank Ihrer Hilfe, liessen sich alle Situationen beherrschen und problemlos lösen. Oui, je suis fier et heureux d'avoir passé cette année présidentielle en votre compagnie. Ce ne fut pas de tout repos. Il y a eu de grands moments de solitude mais ensemble, nous avons fait avancer la cause de l'*Agglomération*, avec votre aide, votre discipline et du respect mutuel. Un des moments forts fut naturellement la révision des *Statuts* et du *Règlement du Conseil* qui devraient être approuvés par le *Conseil d'Etat* durant l'été. Il reste bien sûr de grandes choses à réaliser. Je pense spécialement au volet environnemental et écologique que nous ne devons pas oublier dans les projets que nous finançons. Natürlich gibt es noch viel zu tun und ich denke dabei speziell an eine Erweiterung der *Agglomération*, weil nur eine grosse und starke *Agglomération* in der Lage sein kann, grosse Aufgaben erfolgreich zu lösen. Je profite de ce moment pour remercier pour leur aide M. Félicien Frossard, Mme Noémie Nicolas, qui a reçu la nationalité suisse quelques jours auparavant, ainsi que tous les membres du personnel de l'*Agglomération* qui travaillent dans l'ombre. Nous savons que rien ne serait possible sans eux. Un grand merci à M. Bernhard Altermatt, nouveau président élu, pour son soutien actif et à tous les membres du *Bureau du Conseil* pour le sérieux qu'ils portent à leur tâche et, ceci, dans la bonne humeur. Merci surtout à vous, Mesdames et Messieurs, pour votre engagement et, bien sûr, pour m'avoir écouté (applaudissements).

**Le Président.** J'ouvre la parole. Y a-t-il des interventions ?

**Alexis Overney.** Permettez-moi tout d'abord de remercier notre Président du *Conseil*, M. Lüthi, pour son année présidentielle de très grande qualité et son humour de bon aloi, qui m'a bien fait plaisir. Je vous souhaite bon vent pour la suite évidemment. Je félicite aussi notre nouveau Président du *Conseil*.

J'ai une question à poser au *Comité*. Le Service des ponts et chaussées de l'Etat de Fribourg (SPC) a mis à l'enquête quelques jours plus tôt une réservation de terrain sur la commune de Givisiez afin d'assurer la jonction entre le nouveau giratoire vers le pont du Tiguellet jusqu'à l'autoroute A12. Ce projet sera entièrement sous tunnel. Seul une partie des tronçons a été mise à l'enquête, soit du giratoire à l'ancienne route de Corminboeuf. Pour le reste, nous avons appris que plusieurs variantes sont à l'étude, étude qui n'a peut-être même pas encore débutée. Ces terrains sont donc bloqués pour une longue période. Ces études concernent un secteur déjà congestionné. L'*Etat de Fribourg* conduit ce projet déjà à

vitesse d'escargot. Je m'étonne grandement que le solde de la réflexion n'ait pas déjà commencé. Le centre d'exploitation des *TPF* a été inauguré, il lance toute une série de bus dans le secteur. Il y a un fort risque que les bus soient à l'avenir pris dans le trafic, autant faire les trajets à pieds aux heures matinales. Il faudra des heures pour arriver d'un endroit à l'autre. Est-ce que *l'Agglomération* est impliquée dans ces études ? Si c'est le cas, je souhaiterais qu'elle examine également l'opportunité de ce projet pharaonique, qui va coûter des sommes pharamineuses que ni *l'Etat de Fribourg* ne va honorer, ni évidemment notre *Agglomération*. Il faut se concentrer rapidement sur d'éventuelles solutions afin d'éviter de bloquer ces terrains pendant plusieurs années. Il est possible qu'aucun problème ne puisse être résolu pour des raisons de coût.

**René Schneuwly.** Cette mesure a été décidée suite à une remontée de cette route de contournement par le *Conseil d'Etat* par rapport à sa classification antérieure. Un comité de pilotage a été mis en place dans lequel *l'Agglomération* a sa place. La première séance aura lieu le 25 juin 2019. Nous pourrons en savoir davantage sur ce projet après cette séance. *L'Agglomération* tiendra compte des remarques de M. Overney lors des discussions de ce comité. Je n'ai pas davantage d'informations à vous communiquer. Le *Comité* vous transmettra une réponse plus précise ultérieurement.

**Eleonora Schneuwly-Aschwanden.** J'aimerais annoncer le dépôt d'un postulat. Ich reiche ein Postulat ein. Das heisst „Postulat zur Ergänzung der Homepage mit Informationen über die Möglichkeit der verschiedenen Mitfahrgelegenheiten innerhalb des funktionellen Agglomerationsperimeters (Co-voiturage)“.

**M. le Préfet de la Singine.** Je vous souhaite la bienvenue ici à Düdingen, centre économique de notre magnifique district.

Mit dem Sensebezirk ist der einzige deutschsprachige Bezirk des *Kantons Freiburg* und mit Düdingen die einzige deutschsprachige Gemeinde in der *Agglomeration* vertreten. Und die Agglomerationszone ist bis 2019 nicht gewachsen, aber vier Sensler Gemeinden, darunter Giffers, Tentlingen, St. Ursen und Tafers unterstützen und arbeiten mit der *Agglomeration* für das *AP4* zusammen. Dies ist selbstverständlich eine gute Idee, denn die Gemeinden im Sensebezirk haben die gleichen Probleme wie die *Mitgliedsgemeinden*. So kann der Sensebezirk von der *Agglomeration* profitieren und die *Agglomeration* ihrerseits vom Sensebezirk. Denn es geht hier um Raumplanung und Mobilität. Wenn ich in die Zukunft blicke, so gibt es ein paar interessante Projekte, die anstehen. Dabei hat der Sensebezirk vielleicht letzten Sonntag eine Vorbildrolle eingenommen, da der Hauptort des Sensebezirks, die Gemeinde Tafers, mit der Gemeinde St-Antoni eine Fusion eingegangen ist. Für das Jahr 2021 ist eine Fusion der Gemeinden Tafers, Alterswil und St. Antoni angesagt. Dies ist vielleicht auch ein Anstoss für die anstehende Fusion in Freiburg. Weiter interessant ist auch die Revision des Agglomerationsgesetzes sowie die Fusion im Grossraum Freiburg. Aufgrund dieser Vorhaben wird das Agglomerationsgesetz in ein paar Jahren nicht mehr dasselbe sein und auch die *Agglomeration* wird mit dem Ausscheiden von Düdingen nur noch neun Gemeinden zählen. Ich freue mich, dass sich die Sensler-Gemeinden in die laufenden Raumplanungs- und Mobilitätsprojekte einbringen und hoffe, dass wir in Zukunft eine gute Lösung finden, um eine starke *Agglomeration* aufzubauen. Wie ich heute mehrmals gehört habe, braucht es diese starke *Agglomeration*, um die Mitfinanzierung des *Bundes* für die Projekte sicherzustellen, die wir zu verwirklichen wünschen. So wünsche ich Ihnen für die Verwirklichung dieser Projekte viel Erfolg. Ich hoffe, dass die *Agglomeration* auch in zwei Jahren noch existiert und mit weiteren *Mitgliedsgemeinden* erweitert wird, nicht nur was den Sensebezirk angeht, sondern auch was den Seebezirk betrifft, und zwar alle mit demselben Ziel.

**Le Président.** Je remercie M. le Préfet de la Singine. Y a-t-il d'autres interventions ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est plus demandée. La discussion est close. Je remercie la commune de Düdingen pour son accueil, respectivement son Syndic et ses délégués. Ich bedanke mich ebenfalls bei der Kirchengemeinde, die diesen Raum zur Verfügung gestellt hat. Je vous remercie tous pour votre engagement. Je vous invite à présent à l'apéritif qui est offert par la commune de Düdingen. Je vous souhaite une belle fin de soirée. Nous nous reverrons lors de la séance du *Conseil* du 10 octobre 2019. Je clos la présente séance (applaudissements).

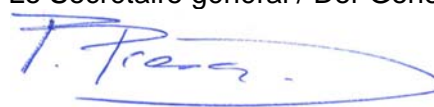
Fin de la séance à 22 h 05/ Ende der Sitzung um 22.05 Uhr

Le Président du Conseil / Der Präsident des Rates



Marc Lüthi

Le Secrétaire général / Der Generalsekretär



Félicien Frossard